

V... WINNIPEG, MAN., MARDI 2 OCTOBRE 1923 NUMERO 17

LA LIBERTÉ

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

M. LAPOINTE DANS L'OUEST

Il parlera dans toutes les villes où le chef de l'opposition aura parlé

L'histoire se répète. En 1902, pendant l'absence de Sir Wilfrid Laurier l'hon M J I Tarte partit pour l'Ouest en tournée; en 1923 pendant que le très honorable M. King sera en Angleterre, l'hon. M. Ernest Lapointe passera un mois dans l'Ouest à tenir des réunions politiques.

Le ministre la Marine s'en va répondre sur place aux attaques de M Meighen contre le gouvernement King. Le premier ministre du Canada a lui-même défendu son gouvernement dans son discours de départ, au club de la Garnison, et son lieutenant de Québec, l'hon M. Lapointe, vient croiser le fer avec M. Meighen dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Les deux adversaires ne se rencontreront pas sur les mêmes tribunes, mais il est entendu que le ministre de la Marine parlera dans toutes les villes où le chef de l'opposition aura parlé.

Comme en 1902

En 1902, alors que Sir Wilfrid Laurier assistait à une conférence impériale, feu Joseph Israël Tarte partait pour l'Ouest où il commençait une campagne en faveur de la protection qui devait lui attirer d'amers reproches de la part de ses amis politiques et qui précéda sa démission de quelques mois seulement. On prétendait alors que M. Tarte avait entrepris cette campagne avec l'espoir de remplacer Sir Wilfrid Laurier et le résultat fut qu'il dut s'effacer pour être remplacé par l'hon. M. Raymond Préfontaine, puis l'hon. Rodolphe Lemieux.

L'histoire se répète, mais l'hon. M Lapointe ne s'expose pas aux mêmes reproches que M. Tarte, car on sait l'amitié sincère qui unit le très honorable M. King et l'hon. M. Lapointe et le dévouement inaltérable de ce dernier pour le premier ministre. Le ministre de la marine vient dans l'Ouest à la demande expresse du premier ministre et c'est pour défendre M. King contre M. Meighen qu'il en treprend cette tournée.

En route pour Vancouver

Ottawa — L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la marine et des pêcheries, accompagné de M. Alex. Johnston, sous-ministre, et de son secrétaire, est parti dimanche pour Vancouver.

M. Lapointe sera absent environ un mois et parlera, au retour, dans les principales villes de l'Ouest: Victoria, Prince Rupert, Calgary, Edmonton, Régina, Winnipeg, et peut-être Fort William.

LE FRANCAIS A L'ECOLE NORMALE DE SASKATOON

M. Henri Turcot est nommé professeur de langues modernes

Le Patriote de l'Ouest publie l'information suivante:

Nous apprenons avec plaisir que M. Henri Turcot, actuellement instituteur à l'école catholique séparée de Viscount, vient d'être nommé professeur de langues modernes à l'Ecole Normale de Saskatoon.

Cette nomination sera accueillie avec d'autant plus de satisfaction par tous les Franco-Canadiens de la Saskatchewan qu'elle marque la reconnaissance officielle de notre droit à l'enseignement du français à l'Ecole Normale.

L'hon. S. Latta, ministre de l'éducation, a fait un choix excellent en confiant ce poste important à M. Turcot, qui est parfaitement qualifié pour la position. M. Turcot, qui a fait de brillantes études dans la province de Québec, est connu avantageusement dans la province comme un excellent professeur et un vrai bon Canadien.

Il est à espérer aussi que sous peu un inspecteur d'écoles français sera nommé.

A l'Ecole Normale de Régina un titulaire de langue anglaise, mais qualifié pour l'enseignement du français, a été nommé pour l'enseignement des langues modernes.

Une Soeur Grise et trois élèves se noient à l'Ile à la Crosse

Régina — La Soeur Cécile Nadeau et les trois frères Bélanger, Arcand et Charles Nuttamaggan se sont noyés samedi matin dans un accident de bateau à vapeur sur le lac de l'Ile à la Crose, non loin de la mission catholique, où se trouve une école industrielle indienne dirigée par les Soeurs Grises.

On pense que le bateau a frappé un rocher et que la coque de l'embarcation s'est trouvée percée.

L'accident a été rapporté dimanche par le constable MacBeth de la police provinciale stationné à l'Ile à la Crosse.

Les parents de Soeur Nadeau résident à Somerset, Man.

L'ELECTION DE WINNIPEG-NORD

La lutte se fera entre trois candidats: libéral, ouvrier et conservateur

L'échevin A. A. Heaps a été choisi comme candidat du parti ouvrier indépendant dans la prochaine élection de Winnipeg-Nord, contre l'hon. E J McMurray, le nouveau solliciteur général.

Un autre candidat ouvrier, R B Russell, qui fut un adversaire sérieux pour M McMurray aux dernières élections générales, s'est retiré de la lutte.

Les conservateurs de Winnipeg Nord vont se réunir cette semaine pour procéder au choix de leur candidat. Il est probable que la convention désignera le Dr M.-R. Blake, ancien député de la circonscription.

A L'ETRANGER

PETROGRAD — La comtesse polonaise Cecilia Potopskola a été condamnée à mort pour espionnage au profit de son pays.

LONDRES — Le lieutenant-colonel Aubrey Herbert, 43 ans, membre conservateur de la Chambre des Communes, est mort.

TOKIO — Des milliers d'hommes, principalement des professionnels et des commis, sont sans emploi à Tokio par suite du tremblement de terre.

TEHERAN, Perse — Cent vingt-cinq personnes ont été tuées au cours d'un tremblement de terre à Khorassan.

WASHINGTON — Le président Coolidge a reçu une délégation de banquiers, de fermiers et de membres du Congrès venue à la Maison Blanche pour demander le retour de la corporation du grain du temps de la guerre, avec en moins son pouvoir de fixer les prix.

NEW-YORK — Le Dr William Held, de Chicago, déclare que cent ans sera considéré comme l'âge d'un enfant, lorsque le traitement par les glandes sera mieux connu.

LONDRES — Le chiffre des personnes sans emploi en Grande-Bretagne s'est haussé de quatre mille dans le cours de la semaine passée.

LONDRES — Le marquis de Ripon (Frédérick-Oliver Robinson), est mort subitement sur sa propriété de Yorkshire. Il était âgé de 70 ans. Il ne laisse pas d'héritier.

NORTHAMPTON—M. Stanley Baldwin déclare que sa conférence avec M. Poincaré à Paris a eu pour effet de restaurer les bonnes relations anciennes entre la France et l'Angleterre.

DUBLIN — Soixante-dix femmes républicaines prisonnières ont été relâchées par les autorités de l'Etat Libre.

PARIS — D'après le "Journal officiel", M. Jean Périer est nommé ministre de France à Mexico. M. Joseph Gilbert est nommé à un poste semblable à Montevideo, Uruguay.

ROME — Un léger tremblement de terre s'est fait sentir en Dalmatie. On n'a signalé aucun dégât.

ROME — Le gouvernement italien a décidé de permettre l'apposition d'annonces sur les timbres-poste.

LE CENTENAIRE DE MGR TACHÉ

Il sera célébré à Saint-Boniface les 22 et 23 octobre par une grande séance au Collège et une imposante cérémonie religieuse à la cathédrale — Discours de Son Honneur le Juge Prud'homme et de Monseigneur A.-A. Cherrier — On compte sur un concours nombreux d'évêques, de prêtres et de religieux

On sait que la date exacte du centenaire de naissance de Mgr Taché tombait le 23 juillet et que pour cette raison les fêtes commémoratives avaient dû être remises à l'automne. Celles-ci sont fixées aux 22 et 23 octobre.

Le soir du 22, il y aura grande séance dramatique et musicale donnée par les élèves du collège et les membres du Cercle LaVérendrye. Son Honneur le Juge Prud'homme fera revivre la grande figure du premier archevêque de Saint Boniface.

Le mardi 23, il y aura messe pontificale à la cathédrale de Saint-Boniface. Le sermon de circonstance sera donné par Mgr A.-A. Cherrier, vicaire général de Winnipeg, un autre contemporain de Mgr Taché.

Dans la soirée, les élèves de l'Orphelinat donneront une séance.

Ces fêtes du centenaire suscitent un vif intérêt non seulement dans l'Ouest, mais dans tout le Canada. Elles attireront à Saint-Boniface un grand concours de membres de l'épiscopat, des communautés religieuses et du clergé des différentes parties du pays.

LA SITUATION DEVIENT DE PLUS EN PLUS GRAVE EN ALLEMAGNE

A la suite d'une manifestation sanglante à Dusseldorf, dimanche, le mouvement séparatiste prend des proportions considérables — La Bavière est mécontente de la capitulation de Berlin et veut aussi se séparer — Un miracle seul pourrait empêcher la désagrégation du Reich

Dusseldorf, 30 sept. — La grande démonstration séparatiste annoncée pour aujourd'hui s'est terminée par un véritable massacre. Une vingtaine de personnes ont été tuées et l'on pense qu'il y a plusieurs centaines de blessés. Dusseldorf est encore en pleine surexcitation et l'on s'attend à de nouveaux troubles.

Les autorités françaises d'occupation tiennent la police militaire verte allemande responsable de l'émeute, disant que c'est elle qui a ouvert la fusillade et que les groupes communistes l'ont imitée. Les hôpitaux et les casernes de la police sont remplis de blessés. Les médecins militaires français donnent tous les secours possibles.

Sur le soir, les autorités françaises ont envoyé des patrouilles cerner tous les policiers trouvés dans les rues et placer sous arrêt tous ceux tenus en réserve aux quartiers généraux.

La manifestation séparatiste

Peu après midi, les manifestants s'étaient formés en procession et avaient marché, derrière d'innombrables emblèmes républicains verts, blancs et rouges, sur le Hindenburgstrasse, boulevard de 200 pieds de large par 1,000 pieds de long, où se trouvent les statues de Bismark et de Vont Moltke.

Se tenant directement sous la statue de Guillaume Ier, le chef séparatiste Joseph Mathes a commencé à parler.

"Les séparatistes, a-t-il déclaré, ne sont animés d'aucune haine contre personne; ils ne désirent que la paix, la sécurité et la tranquillité.

La fusillade commence

Soudain, sans avertissement, plusieurs coups ont été tirés de derrière un tablier d'acier protégeant la vitrine d'un magasin. Dans la panique qui a suivi, un petit groupe a tenté un assaut vers l'orateur. La police a ouvert le feu et la fusillade est devenue générale. Les membres de la police se montraient particulièrement actifs, se frayant un chemin par la force au milieu de la foule et faisant de nombreux prisonniers.

Les troupes françaises interviennent

Les troupes françaises ont été dépêchées sur le théâtre du massacre et ont ordonné à la police verte de rengainer ses revolvers, mais celle-ci a continué de faire feu. La cavalerie s'est alors emparée d'un bon nombre des policiers et a cerné leurs casernes, mettant fin aux désordres en quelques minutes.

L'ordre renait

Dans la soirée, des autos blindés firent la patrouille dans les rues et des gardes furent placés dans tous les édifices de la ville. Après qu'un semblant d'ordre fut restauré, les séparatistes retournèrent à leur lieu de réunion et Herr Mathes fit un bref discours.

Une déclaration officielle publiée par les autorités d'occupation affirme que la police verte a attaqué la foule sans provocation et ajoute qu'"un certain nombre de personnes" furent tuées, y compris trois policiers, et qu'une soixantaine furent sérieusement blessées.

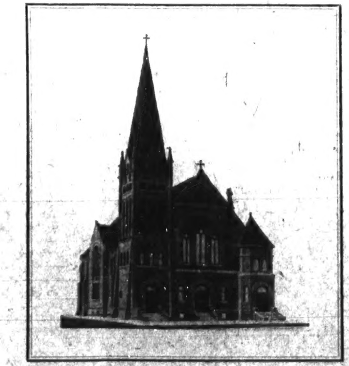
Le mouvement s'accentue

Londres, 30 sept. — Le correspondant du "Daily Mail" à Dusseldorf dit que cette attaque de la police a plus fait pour l'avancement du mouvement séparatiste que l'agitation de nombreux mois. Il assure qu'au moment où les troupes françaises vinrent au secours des manifestants, des multitudes d'Allemands les acclamèrent et se mirent à crier: "Vive la liberté!" Pendant ce temps, dans la même rue, des groupes isolés de la police verte étaient battus à mort par la populace déchaînée.

Le mouvement en faveur d'une république rhénane séparée du reste de l'Allemagne, qui a pris naissance peu après la fin de la guerre, a gagné considérablement du terrain. Les séparatistes vont jusqu'à désigner le Dr Hans-A. Dorten, l'un des chefs du mouvement, comme le "président de la république du Rhin".

L'unité du Reich en danger

Les correspondants des journaux anglais à Berlin envoient de longues dépêches sur les dangers de la situation et expriment des doutes graves quant au maintien de l'unité du Reich. "Il semble, dit l'un d'eux, qu'en ce moment un miracle seul peut empêcher une dissolution." La scission de la Bavière est considérée comme certaine.



LA NOUVELLE EGLISE ITALIENNE DE NOTRE-DAME DU ST-ROSAIRE

Dimanche prochain S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, bénira cette église, sise à l'angle de la rue Sherbrooke et de l'avenue Bannatyne. Elle deviendra l'église des catholiques italiens de Winnipeg sous le vocable de Notre-Dame du Saint-Rosaire. L'organisation de cette nouvelle paroisse qui n'a pas été, on le devine, sans difficultés, est tout à l'honneur de la colonie italienne de notre ville et de Mgr P. Giletti, aumônier de l'hôpital de la Miséricorde, le premier curé.

Nouvelles brèves

BRANDON — E. L. Pelletier a été nommé gérant du magasin de liqueurs du gouvernement à Brandon.

EDMONTON — Le juge Dubuc fait remarquer que deux Esquimaux seulement ont été condamnés à mort pour meurtre à l'Ile Herschel. Il y a bien eu quatre condamnations pour assassinats, mais le même individu était l'auteur de trois.

MONTREAL — Le Canada importe plus de laine et de vêtements tricotés que les Etats-Unis, d'après une déclaration de Geo.-A Dobbie Galt, président de la Canada Woollen Manufacturers Association.

OTTAWA — Le dîner officiel que le gouvernement canadien doit donner à David Lloyd George, ancien premier ministre d'Angleterre, aura lieu le soir du 9 octobre.

CALGARY — Dix mille minots de grain ont été détruits par l'incendie des élévateurs de la Home Grain et des United Grain Growers à Lougheed.

RICHMOND, P. Q. — J. H. Coté, notaire d'Asbestos, a été choisi comme candidat conservateur pour la prochaine élection partielle provinciale.

EDMONTON — Sur 18 wagons de grain inspectés à Edmonton mardi, 16 ont été classés Nord No 1.

PORT ARTHUR, Ont. — Plus de deux millions de livres de ficelle d'engerbage ont été expédiées de Port Arthur dans les provinces de l'Ouest par le Chemin de fer National.

QUEBEC — Le conseil de l'université Laval vient d'autoriser le couvent de Sillery à donner l'enseignement classique. Le programme d'études sera le même que dans les collèges classiques à l'exception du grec qui sera remplacé par l'italien. Ce sont les RR. SS. de Jésus-Marie qui dirigent ce couvent.

QUEBEC — Trois hommes ont péri dans une chute d'hydroplane à Roberval. Les victimes sont: Alphonse Landry, de Kamouraska; B. de Salaberry, d'Ottawa, et E. Deguise, dont on ignore le lieu d'habitation.

QUEBEC — Un synode diocésain aura lieu à Québec le 10 octobre prochain. Tous les prêtres du diocèse prendront part à cette importante réunion.

OMAHA, Neb. — Une violente tempête dans l'Iowa et le Nebraska a fait une vingtaine de victimes. Les dégâts sont estimés à un million.

PARIS — Le R. P. Charles Poisson, S.J., vient d'être nommé directeur de l'observatoire de Tananarive. Il succède au R. P. Colin, S.J., célèbre astronome, fondateur de l'observatoire de Madagascar. Le R. P. Poisson est chevalier de la Légion d'Honneur.

Une famille de Québec hérite d'un million et demi en France

Québec — Une brave famille de St Sauveur vient d'hériter d'un million cinq cent mille francs! Cette nouvelle lui a été communiquée par M. Louis Philippe Michaud, avocat. Un oncle sans enfants est mort en France dernièrement. Il était riche et ses héritiers se trouvent maintenant propriétaires de plusieurs importants puits de pétrole.

Les autorités françaises, apprenant que le défunt avait des parents en Canada, se mirent de suite en communication avec leur consul au pays, M P.-E. Naggiar. Celui-ci chargea M Michaud de faire enquête.

Les deux principaux héritiers sont Mlle Marie-Anna Pelletier et M. Joseph Pelletier, conducteur de tramway.

PIQUE-NIQUE SUR LE RANCH E. P.

Lord Renfrew reçoit ses confrères en élevage et s'amuse avec eux

Pekisko, Alta. — Trois cents personnes ont assisté au pique-nique annuel de l'association des éleveurs de Courtes-Cornes, sur le ranch du Prince de Galles. Celui-ci leur a souhaité la bienvenue en ces termes: "Compatriotes de l'Alberta, vous êtes les bienvenus et j'espère que cette journée au grand air vous plaira. Mon ranch vous est ouvert aujourd'hui, allez partout où vous voudrez."

Les invités ont pris le rancher royal au mot. Ils ont inspecté les bâtiments, les bêtes à cornes, les chevaux; ils ont parlé élevage avec le prince, et pour finir, ils lui ont demandé de poser avec eux devant l'appareil photographique, ce qu'il a fait très volontiers.

Le Prince s'amuse

Les organisateurs du pique-nique avaient un programme varié, capable de satisfaire les plus difficiles, et personne ne fut plus content de son après midi que le prince. Coiffé d'un chapeau cowboy et vêtu d'un pantalon et d'un veston kaki, il avait la tenue et l'allure d'un fermier ordinaire.

Lord Renfrew montrait ses bêtes à cornes primées avec un orgueil bien pardonnable, et il rougit de plaisir quand "Pat" Burns, le roi du bétail de l'Ouest, remarqua que ses taureaux Courtes-Cornes d'un an étaient parmi les plus beaux qu'il avait jamais vus.

"Stampede" en miniature

A la suite de chevauchées sensationnelles sur des chevaux indomptés par Pete Vandermeer, de Calgary, Eddie Waterin et Peril Heslop, de High River, le Prince s'est déclaré enchanté de ce "stampede" en miniature.

"Magnifique représentation! a-t-il dit. Je n'avais jamais rien vu de semblable auparavant.. J'avais bien assisté à une exhibition de chevaux rétifs à Saskatoon, lorsque je passai là en 1919, mais c'est la première fois que je vois de près monter des chevaux sauvages."

Lord Renfrew à Winnipeg demain

Lord Renfrew arrivera à Winnipeg mercredi à 1 h. 50 de l'après-midi, par le Pacifique Canadien. Il est parti de High River dimanche pour Calgary, où il est resté jusqu'à mardi, se mettant en route pour Winnipeg à 1 h. 55. D'ici il se dirigera vers l'Est jeudi dans l'après-midi.

Pendant son séjour à Winnipeg, Lord Renfrew séjournera à l'hôtel Fort Garry. Lady Nanton donnera une réception en son honneur.

Sur son désir formel, il n'y aura aucune réception officielle.

La Commission du Grain siègera au Manitoba en novembre

Les membres de la Commission royale d'enquête sur le Grain sont arrivés à Winnipeg samedi, mais ils ne siègeront pas au Manitoba avant que les battages soient finis et que les représentants des fermiers puissent assister aux séances.

On déclare que la Commission commencera probablement à siéger en novembre.

UNE MOYENNE DE TREIZE MINOTS

C'est ce que donnera la récolte de blé pour tout le Manitoba

D'après le rapport final du ministère de l'agriculture, publié par George Batho, statisticien du gouvernement, la récolte moyenne du blé au Manitoba sera de 13 minots à l'acre. On estime que l'avoine donnera 35 minots, l'orge 26 et le lin 10. La récolte de pommes de terre sera à peu près la même que l'année dernière.

Au sud de la ligne principale du Pacifique Canadien, dit le rapport, 90 pour cent des battages sont terminés et avec quelques journées de beau temps on verra la dispersion de la plupart des équipes de battage. Plus au nord, il reste encore de 40 à 50 pour cent des battages à faire, plus même en certains endroits.

Le blé au-dessous de la moyenne

La récolte moyenne des dix dernières années pour la province est 16.3 minots. On ne peut pas espérer une moyenne de plus de 13 minots pour cette année. Les dommages causés par la rouille ont été plus considérables que l'on s'y attendait dans le nord.

L'avoine au-dessus de la moyenne

La récolte d'avoine est sensiblement au-dessus de la moyenne des dix dernières années, qui est de 33.9 minots. Quelques correspondants, il est vrai, rapportent seulement 20 à 25 minots à l'acre, mais la moyenne pour tout le Manitoba semble devoir être environ 35 minots et un peu mieux.

D'après les indications présentes, l'orge ne donnera pas plus de 26 minots à l'acre. La meilleure orge se trouve dans les régions où il y a la meilleure avoine.

Le seigle accuse une moyenne de 16 minots ¼ et le lin promet de se maintenir à 10 ou 10½, bien que le lin tardif ait sérieusement gelé en certains endroits.

Récolte de pommes de terre pauvre

On arrache en ce moment les pommes de terre et les estimés au sujet du rendement varient beaucoup. Cependant pour un homme qui dit que la récolte est au-dessus de la moyenne, il y en a trois ou quatre qui déclarent qu'elle est au-dessous. Les endroits où l'on trouve les plus forts rendements sont principalement les districts éloignés des villes, où la superficie en pommes de terre est si petite qu'elle compte pour très peu. Autour de Winnipeg, où il s'en cultive le plus, elles ont souffert de la sécheresse et le rendement ne sera pas très abondant. Il en est de même tout le long de la vallée de la rivière Rouge.

Le rapport se termine par la suggestion d'augmenter le nombre des animaux à l'engrais cet hiver. Le fourrage et le grain de qualité inférieure semblent être abondants dans toutes les parties de la province et d'autre part il y aura de la main d'oeuvre disponible pour l'hiver.

Les pertes de l'Eglise au Japon

New-York — Quinze missions catholiques dans la province ecclésiastique de Tokio ont été entièrement détruites et les autres fortement endommagées par le sinistre japonais. Cette nouvelle a été officiellement communiquée à Mgr Feri, directeur général de la Propagation de la Foi. Deux prêtres et onze religieuses ont perdu la la vie.

Le Prince de Galles à Montréal

Montréal — Lord Renfrew passera quatre jours à Montréal avant de s'embarquer pour retourner en Angleterre. Son Altesse Royale sera dans la métropole le 9 octobre, après avoir fait visite au gouverneur général à Ottawa. Il restera à Montréal jusqu'au samedi 13 octobre.

L'apprentissage de l'aviation

Régina — Henri Doucette, fermier de Windthorst, Sask., âgé de 33 ans, a été gravement blessé en tombant d'un aéroplane, d'une hauteur de 150 pieds, pendant qu'il essayait de voler sur sa ferme. Il avait acheté la machine $200 et c'était sa première envolée seul. L'aéroplane a été complètement détruit. On espère que Doucette guérira de ses blessures.

EXTRAORDINAIRE EXPLOIT D'UN MARIN FRANCAIS

Il traverse l'Atlantique seul sur une embarcation de 30 pieds

New-York — Après un voyage de 142 jours, l'intrépide Français Alain François Gerbault est arrivé au pied du fort Trotton, Long Island. Gerbault est parti le 5 avril de Cannes, monté sur un sloop de huit tonnes et de dix mètres de long; il avait été rencontré à 200 milles du phare de Nantucket, il y a quelques semaines, par le paquebot grec "Byron".

L'intrépide Français a parcouru une distance de 5,600 milles seul sur son petit cotre, et il est le premier marin qui ait effectué la traversée de l'Atlantique dans de telles conditions.

Pendant son long voyage de quatre mois et demi, Gerbault a dû lutter contre trois tempêtes effrayantes et contre des vents soufflant à la vitesse de soixante-cinq milles à l'heure. Ballottée par les vagues comme une coque de noix, maintes fois submergée sous des masses d'eau énormes, la petite embarcation de Gerbault a eu son gouvernail brisé, et l'endurance du marin a été comme son courage mise à de rudes épreuves. Sa provision d'eau ayant été réduite considérablement par suite de divers accidents, il a dû diminuer sa ration et se contenter d'une petite tasse de breuvage par jour. Trempé par les pluies, pendant dix jours, il dut naviguer presque nu, ce qui lui valut un gros rhume accompagné de fièvre qui l'abattit au point de le priver de sens pendant quarante-huit heures. En racontant les terribles péripéties de son voyage, Gerbault a dit que la Providence avait dû guider son bateau pendant qu'il avait perdu connaissance.

Souvent il resta trois ou quatre jours sans dormir, et lors de son arrivée il n'avait pas fermé les yeux depuis quatre-vingts heures. Malgré tout ce temps sans sommeil, il a eu l'énergie de faire le récit de son voyage dans un parfait anglais.

Gerbault est un marin passionné et son domicile est son bateau qui porte le nom anglais de "Firecrest", parce que cette petite embarcation est d'origine anglaise. Il a raconté avoir entrepris sa dangereuse et longue traversée pour venir à New-York, mais aussi parce qu'il aime la mer "qu'il a dit-il, dans le sang". "J'ai choisi, a-t-il ajouté, la route et la manière qui m'ont paru les plus plaisantes. Il ne s'agit nullement d'un pari. Je n'ai dit à personne que je partais pour l'Amérique. A tous mes amis, sauf un, j'ai déclaré que je me rendais en Angleterre. Une fois toutes mes provisions à bord, j'ai quitté la France sur mon bateau tel qu'il était lorsque j'en fis l'acquisition il y a trois ans.

Mon premier but était Gibraltar, mais dès le second jour de mon voyage, j'ai rencontré du mauvais temps dans le golfe de Lyon. De gros vents, soufflant à la vitesse de quarante-huit milles à l'heure, m'obligèrent de carguer les voiles, ce que je fis non sans beaucoup de peine.

Puis le vent tomba brusquement et pendant plusieurs jours, pas la plus légère brise. Je n'atteignis Gibraltar que vingt-quatre jours après mon départ de Cannes. De Gibraltar, je mis directement à la voile sur New-York, en suivant la vieille route, celle de Christophe Colomb, mais à peine sorti du port je fus assailli par une autre tempête."

Le reste du voyage fut des plus mouvementé, vents, tempêtes, bourrasques, pluies torrentielles, etc., suivis de journées calmes. La cabine de son bateau fut souvent inondée et se remplissait au fur et à mesure que le marin la vidait.

Malgré les éléments déchaînés, les vents contraires, les souffrances causées par le chaud, le froid, le manque d'eau potable et l'excédent d'eau du ciel et de la mer, Gerbault n'a jamais perdu l'espoir d'atteindre New-York, car cet intrépide marin, ce courageux Français, est soutenu par un superbe optimisme, et comme il le dit lui-même, "dans les flots en fureur il se sent dans son élément".

Un Canadien français d'Ottawa meurt à Moose Jaw

Ottawa — M. David Ranger est mort, à Moose Jaw, Sask., le 22 septembre, après une maladie de courte durée.

M. David Ranger était âgé de 74 ans et était bien connu dans la capitale pour y avoir fait commerce pendant au-delà de cinquante années. Il était, depuis quelques années, retiré des affaires et vivait à Montréal, avec sa famille.

Récemment il partait, accompagné de son épouse et de son fils Conrad, pour Gravelbourg, où il avait certaines [illegible]. De là il se rendit à Moose Jaw où la maladie le terrassa. Son épouse et son fils étaient à son chevet.

M. David Ranger laisse, outre son épouse (née Angéline Giroux), cinq fils: Joseph Ranger, de Gravelbourg, Sask.; David, de Toronto; Edgar, Conrad et Roméo, de Montréal.

M. Taschereau va-t-il abandonner la politique?

Ottawa — Il semble maintenant entendu dans les milieux parlementaires que le lieutenant-gouverneur de la province de Québec sera nommé le 15 octobre prochain. Rien de définitif ne peut être appris sur le choix qui sera fait mais on est convaincu que l'hon. L.-P. Brodeur, juge commissionnaire de la cour suprême sera choisi. Le même pour on annoncerait que l'hon. L. A. Taschereau, premier ministre de Québec [illegible] l'hon. L.-P. Brodeur à la cour suprême.

On dit que [illegible] jusqu'à la [illegible] de permettre à M. Taschereau de [illegible] un successeur à Québec [illegible] M. Perreault comme futur premier ministre.

CONGRES DE LA "CATHOLIC TRUTH"

De très importants travaux ont été présentés au troisième congrès annuel

Ottawa — [illegible]

[illegible] seulement par ses caractères d'unité, de sainteté, d'universalité et d'apostolicité, définis dans le credo de Nicée, mais aussi par une cinquième marque, celle de l'hostilité qu'elle soulève sur son chemin. Durant tous les siècles de son histoire, l'Eglise, dit-il, a subi la persécution ou le dédain, mais elle est toujours sortie triomphante de ses ennemis.

Neuf évêques

L'arrivée de Mgr Forbes, de Joliette, et de Mgr O'Brien, de Peterboro, a porté à neuf le nombre des évêques venus prendre part au congrès. Les autres prélats sont Nosseigneurs les archevêques d'Ottawa et de Toronto, et les évêques d'Alexandria, d'Antigonish, de Calgary, de London et de Haileybury.

Mgr Thomas O'Donnell, de Toronto, a prononcé un très intéressant discours sur les "Travaux de la Société pour l'extension de l'Eglise catholique" du Canada, dont il est le président. Il a rappelé les débuts de cette société, les sommes dépensées pour les missions et les bienfaits qui en résultent.

M. l'abbé Georges Daly, de Toronto, a donné lecture d'un travail intitulé "Le Nouveau Canadien". Il est l'auteur de l'ouvrage: "Problèmes catholiques dans l'Ouest canadien". Il a parlé de l'immigration que l'on regarde généralement, dit-il, comme une question d'ordre économique alors que c'est en réalité un problème d'ordre social. L'abbé Daly a affirmé que les Canadiens se font trop souvent une fausse conception de l'immigrant. On l'exploite parfois honteusement, on mesquine sur son travail et sur ses droits et privilèges politiques. L'orateur soutient aussi qu'il faudrait porter attention aux drois religieux des nouveaux venus.

Le rôle de la presse

Le R. P. Thomas Burke, Pauliste de New-York, a louangé le rôle de la presse dans la vie sociale d'un pays, et il a décrit l'importance qui existe pour les catholiques de s'extérioriser davantage par la voie des journaux, d'encourager ceux qui défendent la cause catholique et les principes de notre religion. Mgr McNally, de Calgary, a ajouté qu'il valait mieux consacrer quelques colonnes chaque semaine à répandre des enseignements dans un journal quotidien que de fonder des "hebdomadaires poussiéreux" qui sont supposés être des organes religieux et que personne ne lit.

A la séance du théâtre Russell, le R. P. Burke a rappelé la tâche qui incombait aux écrivains catholiques de répandre les doctrines de l'Eglise et de participer davantage à la vie littéraire des pays qu'ils habitent. Il a tracé l'éloge de Newman, qui ne croyait pas possible de former une littérature catholique, surtout dans un pays comme l'Angleterre, et qui est devenu classique dans tous les collèges anglais de haute culture.

ECHOS D'EUROPE

DIX MILLIONS D'INVALIDES

Genève — Tel est le chiffre communiqué par le Bureau international du travail aux experts réunis à Genève [illegible] représente le nombre des mutilés de guerre qui [illegible]

Allemagne [illegible]

[illegible]

M. MILLERAND CHANOINE DE ST JEAN-DE-MAURIENNE

[illegible]

LE NAVIRE AUX TRESORS

[illegible]

L'ARMEE DE L'AIR BOLCHEVISTE

[illegible]

Mais ce qu'il y a encore de plus piquant dans l'affaire, c'est que les cadres de l'aviation militaire russe comprennent en majeure partie des aviateurs allemands qui connaissent très bien ces moteurs puisqu'ils les ont utilisés pendant la guerre. Ils s'en serviront un jour contre la France.

UNE EXPOSITION FLOTTANTE

Paris — Le projet d'exposer dans tous les ports de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale, du Mexique et des Antilles, les échantillons des plus beaux produits français a rencontré un vif succès dans les milieux du commerce et de l'industrie. De beaux résultats sont assurés à ceux qui auront adopté, les premiers, cette nouvelle formule commerciale du colportage maritime et de l'offensive directe, échantillons en main, chez les clients.

Le navire "La Belle France" (12,000 tonnes) est actuellement en aménagement dans le port de Rouen. Quatre ponts seront affectés à l'exposition. Des attractions diverses: salon des humoristes, cinéma, dioramas, orchestre, etc., seront offertes aux visiteurs. Un restaurant de luxe de 300 couverts, dirigé par le maître réputé, M. Montagné, permettra aux hôtes de "La Belle France" de déguster les meilleurs produits de France.

Soixante représentants ou commis voyageurs au service des exposants recevront la clientèle à bord et iront à terre porter leurs offres.

LE PLUS GRAND OBSERVATOIRE DU MONDE

Paris — De savants astronomes, membres de l'Institut, ont visité l'emplacement d'un grand observatoire qui sera construit, avec tous les perfectionnements modernes, sur les pentes sud-ouest de Salèvre, à Cruseilles (Haute-Savoie).

L'observatoire sera doté d'un outillage puissant qui assurera à la France la suprématie dans le domaine de l'observation astronomique et météorologique, et pourvu d'instruments spécialement créés pour fournir les renseignements les plus réels sur l'état de l'atmosphère, indispensables aux grandes lignes d'aviation.

LA FAUSSE DETRESSE DE L'EX-KAISER

Paris — Ces jours derniers, dans le joli petit port de la Trinité-sur-Mer (Morbihan), on pouvait voir amarré un grand yacht tout blanc, portant à sa poupe le beau nom de: "Terre de France".

C'est l'ancien yacht de Guillaume II, dénationalisé, et acheté par le propriétaire d'un grand journal parisien.

Aujourd'hui l'ex-kaiser n'a plus de trône, plus de yacht, mais il a encore ses deux automobiles.

Parce qu'il vient, aux dires du "Sunday Express", de vendre à la municipalité de Doorn plusieurs acres de terrains, séparés par une route du reste de sa propriété, plusieurs journaux en [illegible] que Guillaume, réduit à la [illegible] à vendre ses deux [illegible]

Nous n'en croyons rien du tout. Il y avait pour un milliard de tonnes d'or et d'argent réparti dans l'ex-famille impériale. On peut être sûr qu'il n'en est pas entré un rouge liard dans la caisse de la dette allemande. D'autre part, l'ex-kaiser connaît trop [illegible]

UN JOUR DE GUERRE

[illegible] A propos de la [illegible] du gouvernement de la République [illegible] à l'exploitation [illegible] d'Orléans (le duc de Montpensier), la revue l'"Opinion" évoque un [illegible] Officiel n'a pas mentionné, et qui mérite de rester comme un des traits de caractère du nouveau chevalier de la Légion d'honneur.

Se trouvant au début de la guerre à [illegible] à bord de son yacht "Mékong", le duc de Montpensier offrit aussitôt son navire aux alliés. Sir Cunningham Greene, ambassadeur d'Angleterre au Japon, accepta cette offre généreuse, au nom de son gouvernement, le 5 août, mais pria le duc d'Orléans de conduire son yacht au commandant de la flotte britannique mouillée en rade de Wei-Hai-Wei. En faisant route pour ce port, le "Mékong" croisa un gros vapeur allemand. Quoique n'ayant que trois pièces de petit calibre et un seul canonnier à bord, le duc de Montpensier n'hésita pas à donner la chasse à l'Allemand, à lui signifier l'ordre de se rendre et, sur son refus, à faire ouvrir le feu. Dès les premiers projectiles de semonce, le navire allemand stoppa et amena son pavillon. C'était le "Hammetal", de 4,000 tonneaux, qui se laissa convoyer par le "Mékong" à Wei-Hai-Wei, où le duc de Montpensier le remit aux autorités anglaises.

Ce fut la seule journée où le prince privé du droit de servir la France, put prendre part à la grande guerre, mais ce fut une journée bien employée.

CHOSES DE LA SASKATCHEWAN

REGINA — La récolte de pommes de terre de la Saskatchewan est sensiblement inférieure à celle de l'année dernière.

REGINA — D'après E.-P. Reed, commissaire provincial de la laiterie, la Saskatchewan a produit, en août, 200,000 livres de beurre de crémerie de plus que dans le mois correspondant de l'année dernière. L'augmentation totale du beurre pour les premiers huit mois de cette année est de plus de 22 pour cent.

REGINA — Les derniers rapports reçus par la Saskatchewan Co-operative Elevator Co. de ses correspondants dans les différentes parties de la province accusent quelques bons rendements de blé. Dans la majorité des cas, le grain est classé Nord No 1 ou 2.

REGINA — Les marchands locaux estiment qu'il y aura un demi-million de dindes disponibles dans la province pour le jour d'action de grâces. Le prix, disent-ils, ne sera certainement pas plus élevé que l'année dernière, alors que les meilleures dindes se vendaient trente sous la livre. Ils prévoient plutôt un prix moindre, à cause de la grande qualité de gibier à plume tuée pendant la saison de la chasse. Les éleveurs de dindes gardent leurs troupeaux intacts jusqu'à la saison des fêtes et il n'y en a encore aucune sur le marché.

OTTAWA — L'hon. G.-J. Cardiner, ministre de la voirie de la Saskatchewan, après consultation avec le ministère fédéral de l'intérieur, déclare que la manufacture de briquettes de Bienfait continuera ses expériences pendant trois nouveaux mois.

UN WAGON A LA MINUTE

[illegible]

Terrible accident de chemin de fer

[illegible]

VOOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 2 OCTOBRE 1923 NUMERO 17

L'Association d'Education du Manitoba, à l'exemple de ses soeurs de la Saskatchewan et de l'Ontario, permet l'union de toutes les énergies, l'unité de front, la conformité de moyens et de but.

CHARLES GAUTIER (Le "Droit")

LA LIBERTÉ

La lutte que nous poursuivons est une lutte de longue haleine. Il faut dans notre travail, mettre non seulement du zèle, de la discipline, de l'enthousiasme, il faut y mettre aussi de la persévérance.

H. BELIVEAU.

La journée de l'Association d'Education

Dans Saint-Boniface, le dimanche 7 octobre

Voila une oeuvre qui grandit chaque jour. Son champ d'action s'elargit graduellement et, de toutes les experiences qu'elle a tentees et qui ont ete preparees tres prudemment, on peut lui rendre le temoignage que, depuis bientôt huit ans d'existence, elle n'en a raté aucune. Si on a exclu de son programme les actions d'éclat, c'est qu'on voulait mieux se prémunir contre les fausses manoeuvres, toujours possibles à un grand orchestre improvise.

C'est ainsi que, fondée par les elements français du Manitoba, l'*Association d'Education* merite aujourdhui leur confiance et leur appui. Appui et confiance sont du reste venus à l'organisation, a mesure que son conseil executif en marquait le corps sensible, qu'il en affermissait les cadres et qu'il accentuait la courbe des résultats acquis. D'autre part, rien ne s'est perdu de la sympathie que le public lui temoignait ni du secours que les individus lui apportaient.

Le choix d'un visiteur pour tenir en haleine cercles paroissiaux, commissaires d'ecoles et instituteurs, les concours de français, de creation récente, sont comme le résumé des tendances de l'Association. La tache apparait maintenant plus claire, tracée par des esprits clairvoyants et epris de réalites.

Les deux mots de "survivance française" impliquaient naguere, au Manitoba, une maniere de contresens; aujourd'hui les plus pessimistes reprennent espoir. Autrefois la fanfaronnade etait bien portée, parce que ça n'engageait a rien. Comme le travail discret et sérieux a pris le pas sur les tapageuses demonstrations et que de bons rouages sont mis en branle, il s'agit d'en accélérer le mouvement, d'agencer les diverses collaborations et de suivre le courant.

De rares recalcitrants pourront bien, pour justifier leur ladrerie, invoquer d'imaginaires griefs, mais les gens raisonnables se forment une idée assez juste de la correspondance que nécessitent les sections de l'oeuvre: aide aux instituteurs, visite des écoles, concours de français, placement des instituteurs, remboursement des prêts. Il est du reste loisible à quiconque desire se renseigner de consulter les procès-verbaux des délibérations et de se rendre compte par lui-même de ce que veut dire de travail un contact continu avec nos soixante groupes français. Pour plus amples détails, que l'on demande à monsieur le secrétaire général comment il se fait que deux et même trois fois le mois, les réunions du conseil exécutif se prolongent si tard dans la soirée; il pourra prouver abondamment qu'il ne "blague pas le temps" et qu'il ne gagne pas son salaire à rien faire.

* * *

C'est pour le maintien de cet organisme qu'une équipe de jeunes gens fera, dimanche prochain, la collecte dans Saint-Boniface, et que des délégués iront, les dimanches suivants, recueillir l'obole de nos paroisses.

Que si l'on prétextait la dépression financière pour s'isoler du devoir de l'heure, nous répondrions que les organisateurs ne fixent aucun montant, mais qu'on donne selon ses moyens et autant que possible, selon le caractère vital de l'oeuvre. La fierté que nous devons pratiquer comme individu et comme race mérite qu'on lui verse un tribut.

Quant à nous, nous sommes convaincu que chacun répondra, comme le petit roi, de Lichtenberger:

"Je suis là!"

Louis-Philippe GAGNON.

P.S. Le jeudi 4 octobre, à 8 h. 30, à l'hôtel de ville de Saint-Boniface, il y aura une réunion des délégués que l'Association doit envoyer dans les paroisses pour faire la perception.

LA BATTUE DE SAINT-BONIFACE

Liste des percepteurs avec les rues qui leur sont assignées

La Pointe et rues LaVérendrye et Taché: Antonio Marcoux et Roland Lévêque.

Notre-Dame et Collège: F.-D. Pambrun et J.-E. Désilets.

Dumoulin et Saint-Joseph: Jean Préfontaine et Georges Bétournay.

Avenue Provencher: Armand Bertrand, Paul Lavoie, Alexandre Bernier et Joseph De Ambrosis.

Masson et Langevin: J.-A. Blain et Nazaire Chabot.

Cathédrale: Camille Fournier.

Les Communautés: J.-A. Marion.

Aulneau: S. Nault et Armand Pambrun.

Ritchot: J.-A. Prénovault et M. Ozanam.

De la Morénie et Hamel: Joseph Vermander et Edmond Lemay.

St-Jean-Baptiste: Pierre Chaballer et Gaudias Brunet.

Desmeurons: Alfred Doucet et Raymond Bernier.

D'Eschambault et Désaulels: Avila Ferland et Georges-Henri Bérubé.

Place Taché et rue Victoria: Henri Pambrun.

Bertrand, Berry et Goulet: Ovide Bellavance et P. Voyer.

Marion et Desmeurons: J.-O. Brunet et W. Lévêque.

Desmeurons-Est: Eugène Saurisseau [illegible]

Saint-Vital: Oiier Morier, N. Morier, J. Mager, M. Carter.

Endroits non encore assignés: Roméo Pelletier, Louis Muller, Denis Gauthier, Joseph Marion, Gabriel Marcoux, Léopold Lévêque, Elzéar Couture.

La battue commencera à 1 h. 30 de l'après-midi.

Les percepteurs pourront se procurer leurs livrets de reçus au bureau de l'Association d'Education immédiatement après la grand'messe ou avant le départ.

Une république en Turquie

Constantinople — Avant que la Turquie ne puisse renouer entièrement les relations diplomatiques avec les autres pays de l'univers, il lui faudra donner un nom au nouvel Etat né de la poussée des kémalistes et du traité de Lausanne. Cette question est vivement agitée ici et à Angora.

Il est presque certain que la Turquie se déclarera république. Le chef de son gouvernement serait un président ou un chef d'Etat, comme en Pologne. Le premier titulaire de l'administration sera probablement Moustapha Kémal-pacha, qui, au cours d'une interview récente, a déclaré que la Turquie est déjà république de coeur, sinon de forme et de constitution, et qu'elle pourrait même se démocratiser encore davantage.

Quand l'appellation du nouvel Etat aura été déterminée, il restera à choisir la ville qui en deviendra la capitale.

Lloyd George sera à Winnipeg le 13 octobre

David Lloyd George parlera devant le "Canadian Club", à Winnipeg, le samedi 13 octobre. Les Gallois de la ville préparent une grande réception en l'honneur de leur illustre compatriote.

De-ci de-là

L'Est a les yeux sur nous

Nous avons reproduit, dans notre dernier numéro, le bel article qu'a bien voulu consacrer M. Omer Héroux, du *Devoir*, a notre situation au Manitoba, a l'occasion de la lettre ouverte recente de M. Hormisdas Beliveau, président de notre *Association d'Education*. Il est intéressant de noter que le *Droit* et l'*Action Catholique* ont aussi publié cette lettre, en l'accompagnant de commentaires très sympathiques.

C'est un document important, dit l'*Action Catholique*, *puisqu'il énumère les efforts accomplis par cette minorité pour survivre en dépit de toutes les difficultés.*

Le ton de la lettre est calme et égal, sans une plainte, sans un mot d'humeur, sans un indice de découragement. C'est le ton de gens qui savent ce qu'ils veulent et qui y marchent sans arrêt.

L'oeuvre de l'Association d'Education

Le *Droit* écrit de son côté, sous la plume de son directeur, M. Charles Gautier:

L'Association d'Education du Manitoba, à l'exemple de ses soeurs de la Saskatchewan et de l'Ontario, permet l'union de toutes les énergies, l'unité de front, la conformité de moyens et de but. Le travail qu'elle accomplit, comme les oeuvres du même genre, est de beaucoup disproportionné avec ses ressources; il n'en est que plus admirable.

On ne saurait mieux dire en si peu de mots et si notre confrère d'Ottawa comprend si bien l'oeuvre accomplie au milieu de nous par notre *Association d'Education*, c'est qu'il voit une association semblable opérer, sous ses yeux dans des circonstances identiques.

Plusieurs des nôtres se demandent encore à quoi sert une organisation de ce genre. S'il leur était donné de la voir fonctionner de près, d'assister seulement à une réunion de son comité exécutif, ils se rendraient facilement compte des services immenses qu'elle rend à notre cause et de la nécessité d'augmenter ses maigres ressources.

Le fait que dans les milieux de l'Est qui nous sont sympathiques on suit de près le travail de notre *Association d'Education* et l'on s'intéresse à ses progrès ne devrait-il pas être une leçon pour les apathiques de chez nous?

La part de chacun

Tous ne peuvent pas donner leur temps et leur talent au service de la cause scolaire, mais tous peuvent et doivent faire quelque chose. La collecte annuelle, qui se fait dans le courant du mois, en fournit l'occasion. Dimanche prochain à St-Boniface, le 14 et le 29 dans le reste de la province, chaque Canadien français sera prié de verser sa contribution personnelle. Que chacun, selon ses moyens, donne généreusement. Si tous les nôtres veulent bien faire leur part, l'école catholique et française continuera son oeuvre au Manitoba.

Une anecdote sur Lloyd George

La mésaventure qui a failli arriver à Lloyd George n'est pas d'hier, mais elle est peu connue au Canada et il est intéressant de la rappeler, à la veille de la visite de l'illustre Gallois.

En 1915, M. Lloyd George, alors chancelier de l'Echiquier, rentrait un soir à pied à sa maison de Surrey. Il était à cinq milles de chez lui lorsque le temps vint à se couvrir. Sur le bord de la route, M. Lloyd George avise un grand bâtiment bien éclairé, l'asile d'aliénés du Comté. Là, sans doute, on acceptera de le conduire chez lui en voiture. Il entra:

— Je suis le chancelier de l'Echiquier.

— Faites donc, Excellence, lui dit le portier méfiant. Le roi est là qui vous attend, avec tous les ministres.

Lloyd George compris qu'on le prenait lui-même pour un aliéné, ayant la folie des grandeurs. Il s'empressa de se dérober, sans explication, à cet accueil trop empressé, risquant l'averse pour éviter la douche.

LA FIN D'UNE INSTITUTION

L'incident gréco-italien, grâce à l'intervention du Conseil des ambassadeurs, est considéré comme clos. Le ciel qui, a un moment donné, dans les Balkans, s'était assombi, s'est éclairci et le danger imminent d'une guerre orientale a disparu, c'est entendu. Mais il n'en est pas moins vrai que la résolution de l'Italie de ne pas soumettre son différend à la Société des Nations, a causé parmi les membres de l'assemblée de Genève une émotion voisine de la stupéfaction. On s'est trouvé, pour la première fois, en présence d'une manifestation d'indiscipline de la part d'un des grands Etats qui ont été les premiers à se lier dans un pacte qui ne peut valoir que par le respect des engagements.

Il ne faut pas oublier, en effet, que l'idée de la Société des Nations est née de la Conférence de Versailles, et qu'elle fut inventée, sinon imposée, par M. Wilson, représentant des Etats-Unis. Or, la première chose que fit l'Amérique, dès l'organisation de l'institution, fut de refuser d'en faire partie. C'est un mauvais exemple qui devait être suivi par ceux mêmes qui, avec M. Wilson, participèrent à la fondation de ce tribunal paradoxal.

Que de fois depuis n'avons-nous pas démontré que l'existence de cette société était précaire et qu'elle s'effondrerait à la première occasion sérieuse! Déjà les affaires de Dantzig et de Memel avaient montré l'inutilité pratique de ce sanhédrin; l'Italie vient de lui porter un coup mortel dont il ne pourra pas se relever.

Les pays scandinaves, peut-être même la Grande-Bretagne, ont menacé de se retirer si la Société des Nations n'intervenait pas énergiquement pour obliger l'Italie à se soumettre au règlement qu'elle a accepté et si on ne prenait pas une sévère sanction contre elle.

Autant dire que ces nations, reconnaissant l'impuissance de la Société des Nations, se refusent désormais à en faire partie. Car leur mise en demeure est la condamnation même de la juridiction suprême à laquelle on a oublié de donner la seule chose qui put lui permettre de faire appliquer ses sanctions: la force.

Que pouvait-elle, en effet, contre l'Italie, cette juridiction? La rayer de la Société? Mais l'acte même de M. Mussolini, qui n'a pas voulu s'incliner devant l'article XII du pacte des nations, va au-devant d'une sanction de ce genre. Et ce geste est formel, il n'y a pas de subtilité qui puisse l'expliquer ou en atténuer la portée.

Il n'y a donc pas de doute, la violation du traité est manifeste et, ce qui est encore plus formel, c'est l'incapacité de le faire respecter.

L'Italie a dénié à la Société des Nations le droit d'intervenir dans ce qu'elle appelait une atteinte à son honneur national. Mais presque tous les conflits, presque toutes les guerres ont eu pour origine une atteinte au droit ou à l'honneur d'une nation. Ce fut le cas pour l'attentat de Serajevo où l'Autriche voulut, elle aussi, passer outre à tous les conseils et venger le meurtre de l'archiduc François-Ferdinand, en attaquant la Serbie et, par là, en déchainant la guerre européenne.

Le gouvernement de Rome a, bien fait dire que l'occupation de Corfou par vingt mille hommes, après un bombardement qui a fait vingt victimes, dans la colonie étrangère, n'était pas un acte de guerre. Que lui fallait-il donc de plus! M. Mussolini a ajouté, dans un interview, qu'il n'avait pas l'intention de pousser plus loin ses représailles violentes. C'était déjà bien suffisant pour motiver une intervention de la Société des Nations.

Mais comment aurait-elle tranché le conflit dès l'instant que l'une des parties se dérobait à sa juridiction? Sa décision ne pouvait être que platonique. En tout cas, elle ne pouvait en prendre une sans ordonner qu'une enquête sérieuse soit faite sur les lieux pour connaître la nationalité des coupables, ce qui n'aurait pas été facile et aurait demandé du temps. Car en matière de droit, international ou non, il ne suffit pas d'accuser, il faut apporter des preuves, et jusqu'au dernier moment on n'a eu que des hypothèses émises par l'Italie, repoussées par la Grèce.

Voilà où est la vérité, [illegible] le bon sens et l'équité. Quelle que soit la sympathie que la France puisse avoir pour ses voisins et alliés, elle ne saurait rien changer à l'evidence des choses, et c'est encore aimer l'Italie que de lui savoir gré d'avoir renoncé à appliquer certaines parties d'un ultimatum que M. Mussolini n'eût jamais accepté, si les rôles avaient été renversés.

Personne ne met en doute la douleur et l'indignation de la nation italienne et il n'est personne non plus qui ne les partage, mais il y a des limites à la colère, surtout quand la paix extérieure peut en être l'enjeu. Il faut s'estimer heureux qu'on soit arrivé à le comprendre à Rome.

"Est modus in rebus", il y a une mesure en tout, disait le vieil Horace, dont M. Mussolini s'est rappelé à temps le sage précepte.

Et puis, ne pourrait-il pas se produire une surprise gênante qu'on n'ose pas imaginer, tant elle serait désastreuse pour l'Italie, c'est celle qui, par l'enquête judiciaire, démontrerait que les coupables ne sont pas des Grecs! Car, après tout, ainsi que nous le disons plus haut, malgré les plus vraisemblables hypothèses, rien ne prouve encore que ce sont eux qui ont massacré la mission italienne.

En tous cas, on peut dire que l'Italie a porté à la Société des Nations un coup dont elle ne se relèvera pas. Tout indiquerait, d'ailleurs, que cet organisme était appelé à disparaître, car il portait en lui-même le germe de sa destruction. On l'avait bâti sur des mots, sur des illusions et sur cette enfantine assurance que des peuples incapables de respecter entre eux des contrats, des traités et la foi jurée, les respecteraient avantage quand on les aurait réunis devant un tapis vert.

L'Italie, d'un mot, a détruit cette idéologie née dans l'impratique cerveau de M. Wilson, dont le Sénat américain, plus près de l'humanité, a refusé de se faire la dupe.

Pour faire respecter un droit, il faut une force. La Société des Nations n'en a pas. Elle est désarmée, donc inutile. Elle n'a plus qu'à s'en aller.

J. L.

LES CANADIENS A L'HONNEUR

Notre pays au premier rang des nations catholiques pour la Pieuse Union de Saint-Joseph

Dans un Bref daté du Vatican, 29 juin 1923, le Souverain Pontife Pie XI, glorieusement régnant, se dit heureux de constater que la Pieuse Union de St Joseph, répandue aujourd'hui dans tout l'univers, compte maintenant quatre millions d'associés dont 50,000 prêtres et de nombreux prélats et Princes de l'Eglise, et à la demande de Son Eminence le Cardinal Gorgi, Grand Pénitencier, Sa Sainteté ratifie et confirme toutes les indulgences et les privilèges accordés par ses prédécesseurs Pie X et Benoît XV aux associés de la Pieuse Union de Saint Joseph.

Au directeur général de cette association, Notre Saint Père le Pape a déclaré, dans une audience privée, qu'il ne voulait pas faire moins pour cette belle et sainte oeuvre que ses devanciers et il s'est engagé personnellement à célébrer jusqu'à douze messes par année pour les mourants.

Nos lecteurs savent le succès merveilleux remporté par cette pieuse confrérie dans notre pays.

En moins de trois ans, 250,000 personnes (un quart de million!) se sont fait inscrire au registre de l'Association à Québec, au Couvent Saint-Joseph, centre de l'oeuvre au Canada. En tête de la liste des Associés on lit les noms de S. E. le Cardinal Bégin, de 22 évêques et de plus de 2,000 prêtres qui se sont engagés à célébrer au moins une messe par année pour les mourants.

L'empressement des nôtres à s'enrôler dans cette Sainte Croisade en faveur des mourants, a classé le Canada au premier rang parmi les nations catholiques. Le directeur général de la Pieuse Union, pour perpétuer le souvenir de ce bel acte de foi, a fait graver sur le marbre, dans l'église Primaria de Saint-Joseph, à Rome, le nom des Canadiens tout à côté de ceux de Pie X et de Benoît XV, les insignes bienfaiteurs de l'oeuvre. Ce grand honneur d'être les premiers après les Souverains Pontifes, par leur dévotion envers le Saint Patron de la Bonne Mort, nos compatriotes semblent vouloir ne le céder à personne, car les adhésions continuent d'arriver nombreuses au centre canadien de la Pieuse Union, Chemin Sainte-Foy.

Rappelons à nos lecteurs qui désireraient s'enrôler dans cette Sainte Croisade, qu'il suffit pour en faire partie d'envoyer au directeur de la Pieuse Union de Saint-Joseph, 70, Chemin Sainte-Foy, Québec, son nom et son adresse, [illegible] en entrant une offrande de 25 sous ou $1.00 par famille (donner les noms de chaque membre) et de réciter une prière à saint Joseph chaque jour. Le fait d'appartenir à cette Pieuse Association permet de participer à l'heure de la mort aux prières de quatre millions d'associés inscrits et de gagner un nombre presqu'incalculable d'indulgences. Nous ne croyons pas qu'il existe de confrérie plus avantageuse et dont les conditions d'admission soient plus faciles. C'est là sans doute l'explication [illegible] Pieuse Union de Saint Joseph, patron de la bonne mort.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Dans la Ruhr

L'Action Catholique (M. Jules Dorion):

Le gouvernement allemand reconnait aujourd'hui, non pas que la résistance était injuste, mais qu'elle était ineffective; il se dit donc disposé à la faire cesser. Il obtempère ainsi à la première des conditions posées par les Franco-Belges. Il cesse la résistance passive. Dès lors, il devient possible de causer.

Mais durant la causerie la Ruhr continuera de produire, et sa production sera avantageuse aux Allemands comme à leurs créanciers. L'Allemagne ne dépensera plus pour empêcher qu'on produise. Il y aura donc pour elle double profit, puisque ses dépenses diminueront en même temps qu'augmenteront ses revenus.

Il est vrai que ces revenus courent le risque de prendre la route de Paris et de Bruxelles. Mais ils serviront alors à éteindre une dette; et est-ce un mal d'éteindre une dette légitime?

Quels que soient les motifs réels qui l'ont inspirée, cette décision de l'Allemagne de cesser la résistance passive officielle est donc le plus grand pas qui ait été fait vers la paix depuis le commencement d'exécution du traité de Versailles.

Il y a lieu de s'en réjouir.

Le journal concis

Le Canada (Montréal):

La grève des journaux à New-York a forcé les grands journaux de cette ville de se joindre et de publier un seul numéro collectif, au lieu des grosses éditions dont ils sont coutumiers.

Mais la situation qui a forcé les journaux à publier une sorte de bulletin, au lieu de leurs éditions régulières, inspire quelques commentaires.

C'est en Amérique seulement que le lecteur exige de son journal des nouvelles très détaillées et qui demandent d'être racontées dans un grand nombre de colonnes.

Le journal européen est beaucoup plus sobre et paraît à quatre ou six pages sauf de rares exceptions. Il publie l'expression des opinions du groupe qui le soutient; il publie des articles littéraires et donne brièvement, par des dépêches concises, les nouvelles du monde entier, tandis qu'il n'accorde que quelques lignes aux faits divers.

La publicité y est restreinte dans la même proportion; et il coûte aussi cher pour obtenir en Europe un espace de quelques pouces carrés qu'en Amérique une page entière. Comme tout est relatif et établi par proportion, l'effet produit est le même au point de vue de la concurrence.

Comme le journal est fait pour être lu rapidement, il semble qu'il y ait là un avantage certain et que la faveur du public devrait aller aux journaux les plus concis.

Si la grève des pressiers forçait les journaux de New-York, — c'est une simple hypothèse, — à publier ainsi un bulletin pendant un grand nombre de jours, qui sait ce qui arriverait?

Le public se rendrait-il compte qu'il est tout aussi bien informé par un bulletin concis que par un amas indigeste de nouvelles et de dépêches, agrémenté de gros titres et entouré d'interminables annonces?

Quand on songe que pour alimenter la demande de papier nécessaire à ces lourdes éditions, il faut dépouiller les forêts de leurs plus beaux arbres on peut bien désirer une évolution dans le journalisme américain, laquelle aurait nécessairement sa répercussion sur les journaux canadiens.

La publicité au service de l'hygiène

Le Devoir (M. Louis Dupuire):

Aujourd'hui la publicité est le principal adjuvant de l'éducation; quand on veut faire admettre à la masse une vérité, — ou une erreur, — quand on veut la plier à des habitudes, on recourt à la publicité.

Voilà pourquoi l'hygiène, qui est avant tout affaire d'éducation, la science de bien vivre, de vivre sobrement, de manger à sa faim des mets sustentants, de respirer un air pur, de rechercher la lumière et l'ensoleillement, de faire usage intensif d'eau et de savon, d'accorder au corps le juste délassement dont il a besoin (l'hygiène consiste en somme à se conformer aux principes d'une morale intelligente), voilà pourquoi, disons-nous, l'hygiène a recours avec tant de succès à la publicité.

L'innovation fut américaine, comme tant d'innovations en ces temps derniers, mais elle a gagné le pays et, après la Ligue antituberculeuse qui, sauf erreur, a inauguré la campagne par des affiches dans les tramways, le service d'hygiène provincial l'utilise.

J'ai sous les yeux la liste des annonces qu'il a publiées dans les quotidiens. Cette liasse de paperasses comporte, en ses feuillets inégaux, tout ce que la population doit savoir pour se parer contre le danger des deux grandes tueuses de chez nous, la mortalité infantile et la tuberculose. Les annonces découvrent d'abord l'étendue du mal, le nombre des victimes. La rédaction est excellente. Le texte est ajouré, la lumière y circule, il y fait clair, on voit ce qu'il dit tout de suite. C'est la bonne méthode. En 1921, ces deux fléaux (la mortalité infantile et la tuberculose) ont fauché dans notre province 14,000 vies. Il meurt un tuberculeux toutes les trois heures, huit par jour, cinquante-six par semaine.

Le total est donné qui assomme: quatorze mille vies! Une ville, une grande ville anéantie. Si dans un séisme, c'est la terre courroucée qui s'ouvre pour l'avaler, on s'émeut de toutes parts. Les journaux en parlent, la publicité a joué. Mais de ces quatorze mille morts-là, à peine quelques-uns apparaissent dans un coin obscur des journaux. La majorité sont des enfants et sur les adultes la plupart sont encore tout jeunes. La tuberculose et la mortalité infantile sont les deux tueuses les plus terribles, parce qu'elles tuent secrètement, elle n'excitent pas l'attention. Quel cas le public fait-il de la vie d'un enfant? De la vie de quelque jeune homme ou jeune fille qui crache sa vitalité tous les jours en se cachant au fond d'une sombre maison, pour mourir, telle la bête blessée qui enfouit dans l'ombre sa sanglante agonie?

Mais la publicité fait songer à cela, elle impose les faits à l'attention.

LA FORMULE "SANS FIL"

M. Henry Ford, le grand constructeur d'automobiles, est candidat à la présidence de la république des Etats-Unis. L'avenir des chars d'Etat est aux voitures légères.

Un journal sportif de Paris annonçait, l'autre jour, que M. Ford ferait par T. S. F. sa campagne électorale.

Il aurait entrepris la construction d'une immense station de télégraphie sans fils, "the greatest in the world", pour, devant le microphone, prononcer des discours, lancer des professions de foi qui seraient répétées par de nombreux postes de réception publics.

Dans les usines de la maison Ford, il y a soixante ateliers différents, chacun travaillant une spécialité de l'industrie automobile. La même voiture passe par chacun de ces soixante ateliers et sort terminée, prête à être vendue.

Au premier atelier, c'est, sur un chariot, quatre roues d'automobile sans pneumatiques.

Au 2e atelier, on attache un essieu à chaque couple de roues.

Au 3e atelier, on pose un châssis sur les deux essieux.

Au 4e, on visse le tout.

Au 5e, ... etc...

Au 52e, on peint la voiture.

Au 53e, on sèche la peinture.

Au 54e, on vernit.

Au 55e, on sèche le vernis.

Au 56e, on ajoute les phares.

Au 57e, on allume les phares.

Au 58e, on met la voiture en marche.

Au 59e, on provoque une catastrophe d'essai.

Et, si la catastrophe d'essai a démontré que la voiture est solide, au 60e atelier, on l'immatricule et on la lance dans la circulation.

Le tout a demandé moins d'une heure.

La maison Ford peut ainsi sortir 6,000 voitures par jour.

C'est de même que M. Henry Ford préparera les discours de sa campagne électorale.

Il aura toute une série de secrétaires:

Le premier secrétaire trouvera l'idée du discours.

Le deuxième développera l'idée.

Le troisième inventera les formules.

Le quatrième moulera les phrases.

Le cinquième ajoutera quelques épithètes.

Le sixième assemblera le tout.

Le septième prévoira les objections.

Le huitième y répondra.

Et M. Ford [illegible]

Ah! la formule "sans fil"! [illegible]

LETTRE DE QUEBEC

La question du charbon — La province de Québec se tourne vers l'Ouest — Un problème très important pour les deux parties du pays

(Service spécial de la "Liberté")

Il faut vivre dans la province de Québec pour se rendre bien compte de l'importance de la question du charbon. De même que sa voisine, l'Ontario, notre province n'en produit point. Elle a pu longtemps se reposer de tout souci sur ses immenses réserves de bois. Cela n'est plus aujourd'hui. Les grandes pulperies emploient à la fabrication de la pulpe tout ce qui s'y prête. Les "croûtes", les "blocs" et les "têtes de boule", qui autrefois fournissaient du combustible bon marché tout l'hiver à une bonne partie de la population, ne sont plus qu'un souvenir. Le bois "franc" ne sert pas à la fabrication du papier, mais il se fait rare. Il faut le couper au loin des villes, dans des régions d'accès difficile et le coût de son transport est élevé.

L'ANTHRACITE AMERICAIN

C'est pourquoi depuis longtemps la province de Québec compte exclusivement sur l'anthracite américain. Elle n'est pas éloignée des mines d'anthracite de la Pennsylvanie et le transport de ce charbon n'est pas trop dispendieux.

Mais l'anthracite américain s'épuise. Ses mines ne couvrent qu'un territoire restreint et on fixe à une trentaine d'années leur épuisement au taux actuel de la consommation. Depuis trois ans, la production d'anthracite a rarement suffi à la demande. La grève, toujours possible dans les mines de l'anthracite, est un continuel cauchemar pour la population de notre province.

Par deux fois la population a été prise à la gorge par la grève aux Etats-Unis. Elle dut recourir la première fois aux charbons bitumineux de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick et la dernière fois importer du charbon gallois. Ni l'un ni l'autre de ces charbons n'ont donné satisfaction: ils contiennent trop de poussière.

ON SE TOURNE VERS L'OUEST

Aussi se tourne-t-on vers l'Ouest.

Depuis la menace d'une disette de combustible au cours de la guerre, le gouvernement a constitué une commission du combustible. Elle recherche, en vue de la disparition certaine de l'anthracite du marché canadien, avant une trentaine d'années, quels substituts on pourrait lui donner.

Son attention s'est d'abord portée sur le chauffage par l'électricité. Plusieurs ont prétendu l'avoir résolu. Leurs solutions ont été examinées, mais aucune n'a donné satisfaction. On admet que l'on peut produire beaucoup de chaleur par l'électricité, mais l'on se refuse à admettre qu'elle puisse servir au chauffage général des demeures. A moins qu'on ne découvre quelque chose de tout à fait neuf dans ce domaine, il est certain que l'on n'y cherchera pas le remède à la disette prévue d'anthracite.

LA COKEFACTION

Les provinces maritimes ne renferment que des charbons bitumineux. Ils sont excellents pour la vapeur et nos chemins de fer en font un grand usage. La population de notre province se refuse absolument à en brûler. La commission du combustible propose de le traiter par cokéfaction. Le coke est déjà connu et utilisé dans notre province. Il est même très estimé. Mais il y a la question des sous-produits. Pour que la cokéfaction des charbons bitumineux soit payante, il faut écouler tous les sous-produits qu'on en obtient. Jusqu'ici, il n'y a pas eu dans notre province de marché pour ces sous-produits et c'est ce qui explique que l'on n'ait pas eu recours à cette solution. La commission du combustible vient de déclarer que nous avons maintenant ce marché et elle propose l'établissement de quelques fourneaux à cokéfaction. Ce n'est qu'une suggestion.

Notre province a de grandes tourbières. C'est aussi le cas de l'Ontario. Mais les expériences faites dans l'une et l'autre province n'ont pas donné de résultats satisfaisants.

LE SEMI-ANTHRACITE DE L'OUEST

C'est pourquoi l'on se tourne vers l'Ouest et l'on se demande si ses mines de semi-anthracite ne pourraient pas approvisionner de combustible le Canada central.

Personne ici ne sait à quoi s'en tenir sur le charbon de l'Alberta. Tout ce qu'on en connait, c'est que les réserves carbonifères de l'Ouest sont à peu près inépuisables. On a lu dans les journaux qu'elles contenaient plus de soixante-quinze pour cent de tout le charbon de l'empire britannique.

Le type et la qualité de ce charbon, c'est un mystère. On l'assimile volontiers au bitumineux des provinces maritimes. On reste étonné et même incrédule quand on affirme que le beau charbon de l'Alberta se rapproche beaucoup de l'anthracite et que maintes gens de notre province le différencieraient difficilement d'avec l'anthracite américain.

En dépit de cette ignorance, il existe un sentiment très prononcé en faveur du charbon de l'Ouest. C'est vers vos mines que l'on jette les yeux pour l'approvisionnement futur de combustible.

Des essais de charbon de l'Ouest viennent d'être faits dans l'Ontario. De l'aveu général, c'est un succès. On s'incline devant la qualité de ce charbon.

LA QUESTION DU PRIX

Mais il y a le prix.

Tonne pour tonne, au même prix, il n'y a pas de doute que l'anthracite américain est plus avantageux que le semi-anthracite de l'Ouest. Aussi la difficulté à résoudre consiste-t-elle à vingt-cinq pour cent meilleur marché vendre votre semi-anthracite vingt à que l'anthracite américain. Mais aujourd'hui la question du transport joue un rôle primordial dans l'établissement du prix de vente du charbon. Or le taux minimum de transport accordé par le gouvernement pour transporter à Toronto le charbon de l'Alberta est de $7.00 la tonne. Si on y ajoute les frais de manutention, d'intermédiaires et de livraison, il s'en suit que le charbon de l'Alberta se vend à peu près aussi cher à Toronto que l'anthracite de la Pennsylvanie.

Tout se résume donc à la question du transport. Les propriétaires de mines de l'Alberta et les partisans de ce charbon ne désespèrent pas d'y trouver une solution. Ils font actuellement des instances auprès du gouvernement fédéral pour qu'il réduise encore plus son tarif de transport. Pourquoi, lui disent-ils, ne pas le faire après le premier janvier. On aura terminé le transport du grain. Employez alors vos wagons au transport du charbon. Il y aura profit pour les chemins de fer nationaux, même à un tarif inférieur.

UN PROBLEME TRES IMPORTANT

Ce problème est important à tous points de vue. Pour l'Est, il s'agit de se prémunir contre une disette toujours possible de combustible et se rendre indépendant des mines américaines. Pour l'Ouest, il s'agit de conquérir le marché de l'Est. Il y a là près d'un million de clients et l'on comprendra quelle source de richesse pareil marché peut offrir à l'Ouest.

Puis, pour un pays, il y a toujours profit à ne pas être le tributaire d'une industrie étrangère.

Hector HEROUX.

L'A.C.J.C. AU MANITOBA

Au Cercle LaVérendrye

Réunion nombreuse, dimanche dernier. Plusieurs nouveaux membres et des anciens qui nous sont revenus, attirés par la nouvelle que le nouveau président du cercle, Camille Fournier, donnerait une causerie.

Cette causerie, soigneusement préparée, portait sur "l'élément moral en matière d'éducation", et montrait la nécessité d'une morale religieuse enseignée à l'école. Tous les maux dont souffre aujourd'hui la société provient de l'école neutre, à base de morale laïque et d'athéisme pratique. Il faut donc réintroduire la religion dans l'école, sous peine de voir le monde moderne se transformer en un vaste brigandage.

La thèse a été présentée d'une façon littéraire, avec une série de faits à l'appui fort judicieusement choisis.

Le R. P. Longpré a fait quelques remarques aux membres. Il leur a notamment conseillé de se mettre en garde contre l'esprit critique, de cultiver la belle fleur de l'enthousiasme et de faire dans leur vie, quelle que soit la nature de leurs occupations, la place du travail intellectuel et de l'action sociale. Il y a là un divertissement d'ordre supérieur qui préserve des divertissements vulgaires.

Le centenaire de Mgr Taché

Le cercle, auquel Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a accordé l'honneur de commémorer ce grand anniversaire, se prépare en conséquence.

Outre le drame patriotique "Amador de Latour", la séance comportera un joli programme musical et une conférence de Son honneur le juge Prud'homme qui nous dira ses souvenirs sur ce grand mort.

Nous comptons que toute la population française de Saint-Boniface et de Winnipeg s'associera à l'A.C.J.C. pour faire de cette démonstration une fête mémorable.

Nous notons:

La belle allure que prennent les séances du cercle;

La disposition au travail dont tous les membres font preuve;

La campagne pour le respect du français que l'on déclenchera bientôt.

La prédiction s'est réalisée

Paris — Un numéro du "Japan Advertiser" du 28 juillet dernier, qui est arrivé ces jours-ci à Paris, est particulièrement intéressant à lire. On y trouve textuellement la nouvelle suivante:

"Une forte baisse de niveau d'eau s'est produite, ces jours derniers, dans les cinq petits lacs situés à la base du mont Fuji. Cette baisse n'a pas été sans causer une certaine alarme dans toute la région, parce qu'on la considère comme un signe avant-coureur d'une prochaine et grave secousse sismique. Chaque fois que, dans le passé, une baisse semblable s'est produite, un tremblement de terre a suivi."

La prédiction ne s'est, hélas! que trop réalisée. Mais qui aurait pensé que la secousse pût être aussi terrible?

REGINA — Le major Fred Ney, secrétaire général du Conseil National d'Education, déclare à Régina qu'en France l'anglais a pris la place de l'allemand comme langue seconde dans les collèges. Il ajoute qu'en Suisse, en Norvège, au Danemark et en Hollande, il existe aujourd'hui des sociétés pour l'étude de la langue et des coutumes anglaises.

UNION CANADIENNE

Oeuvres de jeunesse

"L'enfant et l'adolescent ont besoin d'amusements, et s'ils ne les trouvent pas dans un endroit honnête, ils iront les chercher où ils pourront, dussent-ils en perdre l'honneur et y sacrifier leur salut.

"L'expérience le prouve.

"Nous ne craignons pas de l'avouer, pour nous, la fondation d'oeuvres catholiques de jeunesse **est une question d'importance nationale**; voilà pourquoi tous ceux qui sont soucieux de la conservation morale de notre race devraient concourir à la fondation et au développement de ces oeuvres."

Paul LAVERDIERE,
des PP. de St-Vincent de Paul.

En mettant sous notre rubrique cette appréciation du R. P. Paul Laverdière sur les oeuvres de jeunesse, nous voulons dire que l'Union Canadienne est en plein dans son esprit.

Nous voulons grouper nos jeunes gens en une cordiale union de bonne camaraderie pour sauvegarder leur mentalité canadienne-française et les détourner autant que possible des dangers de la grande ville. Nous voulons leur offrir aux meilleures conditions possible des amusements sains et profitables à leur formation physique et morale.

En nos longues veillées d'hiver qui approchent, nombreux sont ceux qui vont chercher des distractions hors du foyer familial.

A ceux-là nous disons: Venez à l'Union Canadienne, vous y serez les bienvenus et vous ne sauriez trouver place meilleure; nous saurons faire les sacrifices nécessaires pour nous mettre à la portée de vos moyens.

Nous espérons que cet appel à nos familles catholiques qui ont des jeunes sera entendu, et qu'il nous vaudra sous peu un bon recrutement de belle et enthousiaste jeunesse, qui donnera à notre Union une vie plus intense et plus joyeuse.

Ici rien ne se fait qui ne soit approuvé par notre estimé chapelain, M. l'abbé Lavoie. C'est la meilleure garantie que nous puissions donner de la bonne moralité qui règne dans nos salles.

Le Comité de Presse.

Ouverture d'une nouvelle école technique

Les "United Technical Schools Ltd", qui depuis des années étaient établies dans la partie nord de Winnipeg, se sont récemment transportées dans leur nouvel établissement, à l'angle de l'avenue Portage et de la rue Langside. Tout en facilitant l'entrée dans des carrières avantageuses à plusieurs centaines de jeunes gens et jeunes filles, les "Ecoles Techniques Unies" ont elles-mêmes progressé, comme le prouve cette installation dans un local plus spacieux et plus moderne, où rien n'a été épargné pour en faire l'école la mieux aménagée, la mieux éclairée et la mieux ventilée du Canada.

L'une des caractéristiques des nouveaux bâtiments consiste dans ses larges fenêtres pour l'éclairage pendant le jour et le système de rayons X pour l'éclairage de nuit. Il y a aussi de larges corridors, et en cas d'incendie, la sortie est facile au moyen d'escaliers extérieurs en acier.

A la tête des "Ecoles Techniques Unies" est Alex. Musker, président et principal. L'instruction est donnée par un personnel capable dans tous les sujets se rattachant au commerce et à la mécanique, et les élèves sont préparés aux examens du gouvernement. Les jeunes gens qui songent à étudier les différentes branches du commerce, la mécanique à vapeur, la mécanique électrique, la plomberie, etc., feraient bien de se présenter en personne à cette excellente école ou d'écrire pour demander le catalogue de la liste complète des cours.

M. Thomas Vien sous-ministre?

Québec — Il est entendu que le colonel Thomas Vien, député du comté de Lotbinière au fédéral, succédera au général sir Eugène Fiset, comme sous-ministre de la milice. M. E.-M. Macdonald, ministre de la milice, aurait approuvé cette nomination, mais la nouvelle ne serait officielle qu'en novembre. Le colonel Vien démissionnerait, en effet, comme député de Lotbinière au début de novembre seulement.

C'est l'Avantage du Manitoba

Pour la première fois depuis un grand nombre d'années, la province du Manitoba a été sans représentant dans le gouvernement fédéral.

Ceci a été un sérieux désavantage pour la population du Manitoba, quelles que soient ses opinions politiques.

Le Manitoba a droit à ses représentants agissant en son nom dans toutes les questions intéressant la province du Manitoba.

Cette vérité a enfin été reconnue par le gouvernement King, et l'hon. E.-J. McMurray est actuellement membre du gouvernement fédéral, avec le titre de solliciteur général.

M. McMurray aura à faire face à une élection partielle et il semble bien que quelques-uns vont lui faire de l'opposition.

Ce journal est d'avis que M. McMurray devrait être élu sans opposition.

Si M. McMurray est défait, il s'ensuivra purement et simplement que le Manitoba ne sera pas représenté dans le gouvernement fédéral. Sa défaite ne renversera pas le gouvernement King. Sa retraite n'embarrassera pas le gouvernement King. Il n'y a donc pas de bonne raison pour ceux qui sont opposés au gouvernement King de s'opposer à M. McMurray.

Il y a une autre raison pour laquelle il est disgracieux et mesquin de faire de l'opposition à M. McMurray dans cette circonstance. C'est un jeune avocat qui doit sa renommée à l'habileté qu'il a montrée à défendre les malheureux.

Ce n'est pas un politicien. Il est entré dans la politique il y a moins de deux ans. Il n'a siégé que pendant deux sessions à la Chambre des Communes et il y a fait une telle impression comme orateur, qu'il a été choisi comme ministre en passant par-dessus la tête de nombreux politiciens plus âgés.

Tous les électeurs de Winnipeg-Nord, en général, sont disposés à faciliter à M. McMurray les moyens de se signaler comme homme d'Etat.

Comités de McMurray

Les comités de McMurray sont aux adresses suivantes:

442, ave. Talbot, Elmwood	Tél. J 6205
158, ave. Johnson, Elmwood	Tél. J 6296
901, rue Main	Tél. J 7191—J 7192
806, rue Main	Tél. J 6245
565, ave. Selkirk	Tél. J 6223
1194, rue Main	Tél. J 6218
534, ave. Bannerman	Tél. J 6264
1556, rue Arlington	Tél. J 1563

Ne manquez pas de vous faire enregistrer

Ceux qui ne figurent pas sur la liste fédérale des électeurs de 1921 devront se faire enregistrer aux adresses suivantes:

Elmwood: 210, ave. Hespler
155, ave. McGregor
537, ave. Atlantic
960, rue Main
1418, rue Main

L'enregistrement se fera les 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 octobre

Les bureaux ouvrent à 10 h. a.m.

AVIS AUX CREANCIERS DE

Fannystelle Farmers Elevator Company Limited.

Conformément à un ordre de liquidation, donné le 21me jour de septembre, A.D. 1923, par la Cour du Banc du Roi sous l'empire de la loi des liquidations dans l'affaire Fannystelle Farmers Elevator Company, Limited, les créanciers de la compagnie susdite, laquelle a ci-devant fait affaire à Fannystelle, dans la province de Manitoba, et toutes personnes ayant quelque réclamation contre elle, devront, le ou avant le 25me jour d'octobre, A.D. 1923, faire parvenir, par lettre affranchie à Walter-Selkirk Newton, liquidateur provisoire de la dite compagnie, à son bureau, No 50, édifice Alkins, ville de Winnipeg, province de Manitoba, leurs noms et adresses ainsi que les noms et adresses de leurs procureurs, s'ils en ont, avec un détail complet de leurs réclamations et la nature et le montant de leurs garanties, s'ils en détiennent, vérifiés sous serment et devront de plus, si le liquidateur provisoire le demande par avis écrit, se présenter et prouver leurs réclamations, aux temps et lieu spécifiés dans le dit avis, et au cas où ils feraient défaut, ils perdront tous droits à toute distribution faite avant que ces réclamations ne soient reçues et prouvées.

Le soussigné recevra, le 25me jour d'octobre, A.D. 1923, à onze heures de l'avant-midi, en chambre, au palais de justice à Winnipeg, province de Manitoba, le rapport du liquidateur provisoire sur les réclamations des créanciers à lui soumises, conformément au présent avis, et décidera alors de la validité de toutes réclamations, qui selon l'avis donné par le liquidateur, doivent être prouvées.

Daté à Winnipeg, ce 25me jour de septembre, A.D. 1923.

GEORGE PATTERSON,
Master.

REINES DU BER

Quelque pâle et lointain portrait
Nous conserve un peu votre image,
Femmes, épouses d'un autre âge,
Reines du ber et du rouet...

Sur vos cheveux une câline
Blanche et rustique s'étalait;
Vous portiez un grand mantelet,
Et, quelquefois, la crinoline.

Des fleurs vivantes — fronts si chers —
Ont germé nombreux à l'envie
Par votre amour, et votre vie
S'est consumée autour des bers...

Votre front robuste et tenace
Malgré les coups est resté fort.
Vous n'eûtes pas peur de l'effort,
Et vous avez créé la race...

L'espoir en Dieu vous fit bénir
Votre maternelle souffrance;
Sur votre coeur, plein d'espérance,
Vous avez bercé l'avenir...

Et vous avez formé les trames
D'un siècle vigoureux et fier:
Honneur à vous, reines du ber,
Nobles femmes!

Blanche LAMONTAGNE.

L'OEUVRE DE LA GOUTTE DE LAIT

Ce qu'elle a accompli dans la province de Québec pour sauver les enfants

Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lectrices le texte de la causerie faite par Mme Jules Tessier sur l'oeuvre de la Goutte de Lait, à la journée française de la Sauvegarde de l'Enfance.

Tout le monde l'admet, les enfants furent toujours tendrement aimés et les larmes répandues devant les berceaux vides sont les plus amères qui soient.

Alors n'est-il pas difficilement explicable que l'on ait été si lent à se préoccuper, d'une façon pratique, de la mortalité infantile, surtout dans notre pays, où le mal affaiblit notablement notre nationalité. Nous sommes fiers à juste titre de nos familles nombreuses, mais comme il est attristant de constater, ainsi qu'on doit le faire trop souvent, qu'il n'a survécu que trois ou quatre enfants, quelquefois moins, hélas! sur dix ou douze dont le bon Dieu avait béni certains ménages. Nous pouvons, nous devons éviter ce "retour à la terre" à l'encontre de celui que le Frère Barnabas préconisait hier soir. Avec nos connaissances actuelles en matière de puériculture, cette émigration vers le cimetière pourrait être diminuée des trois-quarts.

Il y a une dizaine d'années, quelques médecins, dont la profession les forçait à mettre le doigt sur la plaie, furent émus de cette déperdition de nos forces vives. Le Dr Boucher, maintenant chef du Service de Santé à Montréal, Sévérin Lachapelle, Edmond Dubé et quelques autres, unirent leurs intelligences et leur dévouement pour essayer de faire cesser le mal. Au cri de: "Sauvons nos enfants", ils se mirent à l'oeuvre et établirent, à leurs frais, un dispensaire où toutes les mères furent invitées à amener leurs nourrissons à des consultations gratuites. Dès la première année, les résultats furent si encourageants que l'idée de la lutte à faire se propagea. L'oeuvre était fondée et se poursuivit, non sans passer par toutes les difficultés que rencontrent les initiatives appelées à faire du bien. Dieu épure, par l'épreuve, ceux qui ne doivent mettre leur confiance qu'en lui.

Mais, pourquoi se donner tant de mal? demanderont quelques-uns. Les enfants qui meurent jeunes ne sont-ils pas de petits anges au ciel? A ceux-là, le Dr Joseph Gauvreau répondait: "Lorsque le Bon Dieu créa son paradis, il y mit tous les chérubins qu'il voulut. Il ne comptait pas sur les bébés de Québec et de Montréal pour compléter leur nombre." Quand la Providence envoie un enfant en ce monde, c'est pour qu'il remplisse une tâche qu'elle lui assigne, qu'il fasse sa part de bien, pour sa famille, pour son pays, en devenant non un chérubin mais un saint. Le spirituel docteur a certainement la conception chrétienne de la vie. Son patriotisme déplorait les pertes immenses, navrantes que fait tous les ans notre race. A l'époque où il parlait, la mortalité infantile dans la ville de Montréal et de Québec aussi, malheureusement, était plus forte que dans aucune ville du monde où des statistiques étaient tenues, à l'exception de Calcutta. Récemment, M. Henri Bourassa disait que la Chine était le seul pays où il mourait plus d'enfants qu'en Canada.

Il y a progrès, mais trop lents, puisque actuellement encore, la province de Québec perd en dix ans un nombre d'enfants à peu près égal à la population d'une ville comme celle de Trois-Rivières.

On parle en France de notre natalité comme du "miracle canadien". Notre fécondité depuis deux siècles a étonné le monde. Si nous étions morts dans la même proportion que les autres, pas plus, à quel chiffre atteindrions-nous aujourd'hui! Le résultat de ce calcul serait bien extraordinaire. Nous serions peut-être la majorité. Et si nous étions la majorité, quel plaisir, n'est-ce pas, nous aurions eu à dire à la minorité: "Ayez vos écoles séparées, tant que vous voudrez." Sans doute, la force numérique n'est pas tout. Dans les luttes vaillantes, héroïques, c'est la valeur de chaque individu qui compte d'abord, c'est l'élite qui, à la longue, exerce l'influence. Essayons d'avoir ce mérite, mais ne méprisons pas la force que donne le nombre.

Puisqu'il est prouvé que les soins donnés à nos chers bébés, par l'entremise de la Goutte de Lait, en ont sauvé des milliers, comment s'y prendre pour multiplier ces moyens d'action vers un but qu'il est aussi urgent d'atteindre. Les voici: Pour qu'une "Goutte de Lait" (nom gracieux employé en France) se maintienne et prospère, il faut le concours actif de MM. les curés, de MM. les médecins et des mères de la paroisse, car l'oeuvre doit être une oeuvre essentiellement paroissiale que messieurs les curés encouragent de toute leur autorité. Plus il y aura de bébés réchappés, plus rapidement se développera la paroisse, cellule-mère de notre nationalité.

Tant vaudront les médecins qui font le service, tant ils y mettront de zèle, et de régularité, tant vaudra la Goutte de Lait à laquelle les mamans viendront nombreuses, stimulées aussi par un comité paroissial de zélatrices qui doivent trouver les ressources, ce nerf de la guerre.

Comme installation, une chambre ensoleillée peinte en blanc, une table-écritoire pour le médecin, sur laquelle il y a le registre, une autre petite table pour y installer la balance qui donne la meilleure preuve des progrès ou des reculs dans la santé du bébé, un écran, quelques chaises, le tout sous la garde d'une personne intelligente et charitable qui pèse les enfants, inscrit leur poids sur la carte donnée à chaque mère, carte portant un numéro dont le médecin a le numéro correspondant sur une autre carte où est inscrite l'histoire médicale du cas, hérédités, symptômes, etc.

A Québec, les huit dispensaires sont ouverts chacun trois fois par semaine pendant une heure ou plus lorsque la clientèle est nombreuse. Nous avons quelquefois jusqu'à trente bébés à la même consultation. Ils y sont admis jusqu'à deux ans, quand, en général, les dangers du premier âge sont passés. Car on constate que les chances de survie chez l'enfant augmentent de jour en jour. Il meurt plus de petits dans la première semaine de leur existence que pendant tout le deuxième et le troisième mois. Si des enfants débiles, des rachitiques, par exemple, ne sont pas remis en état de marcher à deux ans, la Goutte de Lait continue à les suivre. Ces cas sont l'exception.

L'oeuvre fait surtout l'éducation des mères, l'enseignement qu'il vaut mieux prévenir la maladie par une alimentation raisonnée, des soins hygiéniques, que d'essayer de guérir les maux causés par une nourriture donnée au rebours du bon sens. Le point capital, le plus important de tous, sur lequel nos médecins insistent, est le devoir sacré qu'a chaque mère de compléter la vie de son enfant, en l'allaitant elle-même avec amour et avec tendresse, tel que la nature l'a prescrit, quand cela lui est possible. Une mère est deux fois mère lorsqu'elle nourrit son enfant.

Au début de l'organisation de la Goutte de Lait, seulement vingt pour cent des mères fréquentant nos dispensaires nourrissaient leurs bébés. L'an dernier, ce nombre montait à 62 pour cent et il augmente à mesure que se comprennent mieux les avantages de cette méthode voulue par la Providence pour la santé de la mère et celle du bébé.

On traite surtout dans les dispensaires les maladies des voies digestives, cause la plus fréquente de la mortalité infantile. Aux mères dont les enfants souffrent d'autres maladies nécessitant un traitement plus long, on conseille d'avoir recours au médecin de famille ou, à défaut de celui-ci, à l'hôpital des enfants.

(A suivre)

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

Amour maternel

"Amour maternel! Amour gratuit qui "aime aveuglément, qui se donne sans cesse, "sans jamais attendre de retour."

Elle était triste, la jeune femme; ses beaux yeux bruns étaient noyés de larmes qui s'échappaient, maintenant que son sacrifice était fait. Son mari venait de partir pour une journée de plaisir à la campagne avec des amis, et malgré toutes les supplications du jeune homme pour emmener sa femme, elle avait été ferme, comprenant qu'elle ne pouvait laisser pour un si long temps un bébé de quelques semaines et que de l'emmener dans la foule et la poussière des chars serait préjudiciable à sa santé. Et la brave petite mère resta avec ses regrets.

Mais... un cri du bébé qui s'éveille chasse vite le nuage de son front. En une minute quel rayonnement sur ce visage! Rien ne peut traduire la beauté de cette expression d'amour maternel. Elle soulève l'enfant de son berceau et ce petit, qui remplit son coeur aussi bien que ses bras, lui fait oublier tous ses regrets.

Tout coeur bien né comprend l'acte d'infinie tendresse de cette jeune mère qui se sacrifie pour son enfant; mais par contre, il se soulève d'indignation à la pensée que tant de petits êtres ne rencontrent pas l'amour et le dévouement qu'ils ont le droit d'avoir en ce monde.

Ces jours derniers, un juge condamnait à une bien faible punition un couple coupable d'avoir causé la mort de son bébé par sa négligence en le laissant seul à la maison, tout un jour. C'est un cas extraordinaire, me direz-vous! C'est incroyable d'être aussi sans coeur! Mais non, ces parents dénaturés ont eu la malchance d'être pris dans leur négligence. Le nombre est plus grand qu'on ne pense de parents, de mères surtout qui ont sur leur conscience le péché d'homicide par leur peu de dévouement et par leur manque de prévoyance. Quel compte n'auront-elles pas à rendre! Car n'est-ce pas un Dieu juste qui a mis la faiblesse de l'enfant sous la garde de notre vigilance?

O mères! sachez bien apprécier ce petit que vous tenez dans vos bras. En le couvrant de caresses, pensez que c'est un ange plus près de Dieu que de vous par son innocence et que par cela même il est la sauvegarde et la protection de votre foyer.

Cette étincelle d'amour maternel que Dieu a mise au fond du coeur de toute femme, ne l'éteignez pas par la recherche du plaisir et du bien-être, mais ravivez-la par la pensée que vous avez une glorieuse mission à remplir: celle de sauvegarder la vie du corps et celle de pétrir l'âme de vos petits pour l'au-delà. "Le salut du monde repose dans les berceaux."

GERTRUDE.

Le 26 septembre 1923.

LE MIEL

Les poètes ont chanté "ce doux présent des cieux qui vient des rosées de l'air". Je renvoie ailleurs écrits ceux qui n'estiment du miel que sa "céleste origine" et qui n'y voient qu'une "rosée", des "larmes du beau Narcisse". Ici, je ne veux parler que de l'origine et des effets salutaires de ce "don céleste".

Origine du miel

L'abeille est le premier facteur dans la production du miel. L'apiculteur y intervient aussi pour détruire le travail de l'abeille, pour le respecter ou le continuer.

Usage du miel

Puisque le miel a tant de propriétés, il ne faut pas s'étonner qu'il ait des emplois multiples et différents, soit dans les aliments, soit dans les boissons, soit même dans les remèdes.

Le miel dans l'antiquité

Dans l'antiquité, le miel était d'un usage fréquent. On le servait plusieurs fois dans le même repas. Il entrait dans la composition des mets les plus exquis.

Les anciens faisaient aussi avec le miel des pâtisseries et surtout le fameux "far cum melle" qui, sous le nom de "pavé, nonnettes ou coque", fit plus tard les délices d'Agnès de Sorel et de Marguerite de Navarre et fut plus d'une fois "le consolateur de la poitrine" de Mme de Sévigné.

Parfois, le miel était mélangé au vin pour en corriger l'aigreur. On en faisait aussi la liqueur si connue de l'hydromel.

Le miel dans les aliments

Le miel devrait faire partie du dessert de tout repas.

Des amateurs prennent du miel au lieu du sucre dans le café au lait, le thé, le café noir et en sont très satisfaits. Il est vrai de dire que, dans les boissons chaudes en général, le miel pour être agréable, doit être de goût fin.

Aux tartines de beurre, on devrait ajouter une légère couche de miel; c'est une friandise délicieuse, d'un usage très fréquent en Suisse. Du moins, après chaque repas, prenez une croûte de pain, avec laquelle le miel est meilleur qu'avec la mie; mangez-en trois ou quatre bouchées couvertes de bon miel. Les gourmets sont prévenus que le vin de dessert est moins bon après le miel: il faut donc prendre le miel pour finir. Avant de vous coucher, prenez une cuillerée de miel, ou, si vous préférez, une petit verre de liqueur au miel: votre sommeil sera des plus calmes et vos rêves des plus agréables.

Le miel doit remplacer le sucre dans la préparation des mets et pâtisseries (mais on ne doit laisser le miel qu'un quart d'heure sur le feu).

Marrons au miel

Faire cuire à l'eau de bons marrons, les peler en ayant soin de les conserver entiers puis les rouler dans du miel fondu à feu doux. C'est un dessert capable de rivaliser avec les plus fins marrons glacés, quoique à meilleur compte.

Caramels ou bonbons au miel

Mélanger quatre cuillerées de sucre râpé, quatre cuillerées de chocolat râpé, quatre cuillerées de beurre ou un demi-litre de crème, six cuillerées de miel, un peu de vanille. Mettre dans une bassine en cuivre sur grand feu, tourner avec cuiller en bois, éprouver dans un verre d'eau froide, verser sur du marbre huilé, marquer avec un couteau, laisser refroidir, séparer les morceaux, mettre dans un boîte en fer blanc avec lits de papier d'argent.

Gerbe de pensées

La grande difficulté dans la vie, c'est d'accepter son sort. Chacun envie une autre destinée et s'efforce de corriger la sienne en la compliquant. C'est une grande source d'erreurs. — Henry Bordeaux.

* * *

Le sacrifice est au fond de toute grande résolution humaine. — Ollé-Laprune.

* * *

La meilleure oeuvre qu'on puisse faire est de s'acquitter des obligations de son état. — Mabillon.

Vendeurs de sang

Beaucoup d'étudiants en médecine de l'Université de Pennsylvanie vendent leur sang pour subvenir aux frais de leur instruction. Le moyen de transmuer leur sang en or est de se soumettre aux opérations de transfusion du sang. Cette pratique est presque exclusivement limitée aux étudiants en médecine, et dans une des classes de médecine, plus de la moitié des étudiants vendent leur sang. Les autres étudiants ne semblent pas disposés à courir le risque de l'opération. Les professeurs de l'hôpital universitaire limitent à trois par an et par étudiant le nombre des transfusions permises.

UNE MINUTE DE REFLEXION

Une minute de recueillement, ce n'est pas beaucoup et c'est énorme, et ce genre de manifestations, qui tend à se généraliser de plus en plus, est singulièrement émouvant.

Mais à qui et à quoi pensent les gens ainsi recueillis, et silencieux? A l'évènement, à la personne que l'on a voulu, de la sorte, honorer, commémorer: évidemment.

Mais croyez-vous que, de la meilleure foi du monde, et même en s'y employant de son mieux, il soit toujours aisé, possible, de fixer son esprit sur un objet précis, ne fût-ce qu'une minute?

Le moindre incident, un bruit de la rue, un choc, une chute, un coup de vent, un drapeau qui claque, et voilà qui suffira, neuf fois sur dix, à nous distraire de notre recueillement et à entraîner notre esprit à la dérive, par le simple jeu et le mécanisme tyrannique de l'association des idées.

Mystère de ce qui se passe dans la tête de la personne qui se tait...

J'ai le souvenir d'une cérémonie de mariage, au cours de laquelle j'admirais le recueillement de ma voisine; depuis un moment surtout elle paraissait accablée dans la contemplation de l'autel, et ses yeux fixes, immobiles, peu à peu se remplissaient de larmes; et je pensais:

— Pauvre femme! Quelle émotion! Quel bouleversement!... Sans doute cette cérémonie nuptiale lui rappelle-t-elle son propre mariage? Et peut-être ce mariage ne fut-il pas heureux? Peut-être au contraire s'attendrit-elle au souvenir des années de bonheur qu'il lui a procurées?...

J'en étais là de mes hypothèses, quand ma voisine, essuyant ses pleurs, et tournant vers moi son calme et charmant visage:

— Savez-vous combien il y a, sur l'autel, de cierges allumés? murmura-t-elle à voix basse. Soixante-quatorze!...

C'est l'opération statistique, à laquelle ell s'était livrée avec tant d'application tenace, qui avait fini par lui piquer, comme on dit, lui mouiller les yeux...

Mais on n'a pas toujours des cierges à compter. Alors, pour occuper cette minute, il n'est tel que de réfléchir...

Réfléchir pendant une minute: combien de gens ne se doutaient pas qu'une minute durât si longtemps!...

FRANC-NOHAIN.

L'EVANGILE

XXe dimanche après la Pentecôte

(S. Jean, IV, 46-53)

En ce temps-là, un officier dont le fils était malade à Capharnaüm, ayant appris que Jésus était venu de Judée en Galilée, alla le trouver, et le supplia de venir chez lui pour guérir son fils qui se mourait. Jésus lui dit: Si vous ne voyez des prodiges et des miracles, vous autres, vous ne croyez point. Seigneur, reprit le père, venez avant que mon fils meure. Allez, lui dit Jésus, votre fils est guéri. Il crut à la parole de Jésus, et s'en retourna. Comme il était en chemin, ses serviteurs vinrent au-devant de lui, et lui dirent que son fils était guéri. Il leur demanda à quelle heure il s'était trouvé mieux. Hier, à la septième heure, lui dirent-ils, la fièvre l'a quitté. Le père reconnut que c'était l'heure même où Jésus lui avait dit: Votre fils est guéri; et il crut en lui, ainsi que toute sa famille.

Calendrier de la semaine

Jeudi 4 octobre — S. François d'Assise

Vendredi 5 — SS. Placide et ses compagnons.

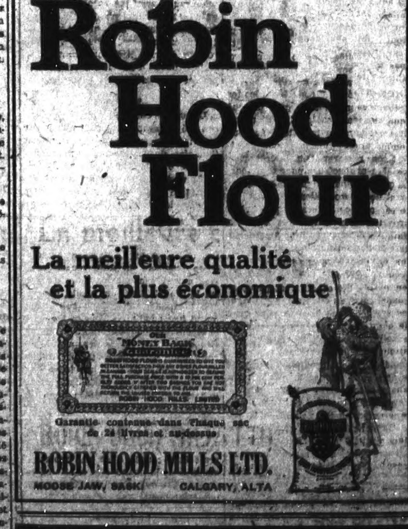
Samedi 6 — S. Bruno.

Dimanche 7 — Vingtième dimanche après la Pentecôte. Le S. R. de la B. V. M.

Lundi 8 — S. Brigide.

Mardi 9 — S. Denis et ses compagnons.

Mercredi 10 — S. François de Borgia.





Autour de la Ferme

Si nous voulons durer et survivre au Canada, si nous voulons devenir un facteur économique de plus en plus important, il importe que tous fassent leur la parole de Mgr Labelle, le grand colonisateur: "Emparons-nous du sol."



N'empruntez pas!

Nous nous plaignons beaucoup de la récolte, et pour un grand nombre ce n'est pas sans raison. Cependant on dit que ce n'est pas là notre plus grand malheur. Voyez: la récolte de blé, sans doute, nous fait défaut, cet automne; mais une année, ce n'est pas la vie d'une famille. Nous avons eu et nous aurons encore du blé. Nos terres, bien améliorées par la culture mixte, nous donneront certainement de bonnes récoltes et nous continuerons de faire beaucoup d'argent.

Mais faire beaucoup d'argent n'est pas toujours ce qui fait les richards, et bien peu nombreux sont les fermiers qui se sont enrichis à faire des emprunts. Ce n'est pas tout d'apprendre à faire de l'argent; ce qui a perdu un grand nombre, c'est l'usage qu'ils ont fait de leur argent! L'Américain dit que n'importe quel bêta peut faire de l'argent, mais il paraît que ça prend un finaud pour le garder.

Les grains, les animaux et les produits laitiers nous ont payé énormément. Une charge de blé rapportait $160.00; un boeuf à moitié engraissé faisait aisément $60 à $75. J'ai vu vendre un beau porc $90.90. Le lait était à $2.80 et même $3.00 les cent livres.

Pourquoi ne sommes-nous pas tous riches? Comment se fait-il que des gens aient pu s'appauvrir avec de tels revenus?

C'est bien simple. On sait faire de l'argent, mais on ne sait pas le conserver. Pardonnez-moi d'être franc: il y a des familles qui ne peuvent pas souffrir d'argent dans leur maison.

Rien de concluant comme un fait. Voici: Deux jumeaux baptisés ensemble avaient reçu le nom du saint du jour, Nicolas et Folintin. Ces noms ne plairaient peut-être pas à tout le monde; mais, voyez-vous, à cette époque on ne donnait pas aux garçons des noms de chevaux, pas plus que des noms de vaches aux filles, comme on fait quelquefois de nos jours. Nos jeunes ayant grandi, vint pour eux, comme pour tant d'autres, le moment du mariage. Fils de cultivateurs, ils eurent pour héritage deux belles terres voisines, et, ce qui est bien plus, une éducation chrétienne et agricole. Ils étaient fort courageux, bons, et connaissaient la terre. Rien ne pouvait les empêcher de réussir tout autant l'un que l'autre.

Nos jeunes se marièrent le même jour aux deux soeurs. Les deux femmes étaient très bien douées, fortes et aimant le travail. L'une d'elles, cependant, au dire des voisins, paraissait un peu coquette; ce fut la femme de Nicolas. Après cinq ans de travail et de succès, la maison de Mme Nicolas ne lui semblait plus convenable; elle s'en fut trouver sa soeur et lui conta ses projets.

Nous voulons bâtir, dit-elle; il en coûterait $4,000 et nous n'en avons que $2,000. — Ah! par exemple, nous autres, dit Marie, nous ne bâtirons pas aussi longtemps que nous n'aurons pas tout et plus d'argent qu'il en faudra. — Vous avez de l'argent. Demande donc à ton mari de nous prêter ce qu'il a.

Ce que femme veut, Dieu le veut. Ce pauvre Nicolas signe à son frère un billet de $2,000 à 7 pour cent et dépense cet argent avec le sien; mais il a une belle maison.

Voici deux familles également florissantes, elles ont eu à peu près les mêmes revenus, toutes les deux ont été prospères pendant les cinq premières années. L'une d'elles continue de marcher vers le succès, travaillant fort sans doute, mais sans cesser de grossir le petit magot, en joignant à ses revenus ordinaires l'intérêt du frère. Le frère, lui, continue aussi de travailler, de peiner, mais sa belle maison ne lui rapporte rien. Ses dépenses, au contraire, sont devenues plus fortes; il a en plus ses intérêts à payer chaque année.

N.-C. JUTRAS, ptre.

SILOS ET RECOLTES D'ENSILAGE

Les soleils donnent le plus grand rendement à l'acre

Les intéressants renseignements qui suivent sont empruntés à une petite brochure publiée sous le même titre, par le département des ressources naturelles du Pacifique Canada.

L'intérêt général pour les récoltes d'ensilage montre un progrès marqué durant l'année écoulée. Il y a eu une baisse décisive de la valeur de tous les produits de la ferme, et comme résultat, on remarque un intérêt plus grand des producteurs pour tout fourrage qui tend par lui-même à réduire le coût de la production.

Nous donnons ci-dessous une brève description des différentes récoltes considérées comme les meilleures pour l'ensilage dans ce pays.

Mais (blé d'Inde)

Dans le centre et le nord des trois provinces de l'Ouest, il n'est pas possible de cultiver du mais d'ensilage, pour la raison que dans 50 pour cent seulement des années dans lesquelles on a expérimenté cette récolte, elle a atteint un volume suffisant pour être considérée comme profitable. On peut admettre sans discussion que le mais est une récolte très satisfaisante là où l'on peut compter que dans une saison moyenne il atteindra à la période pâteuse, alors que sa valeur est la plus grande pour l'ensilage. Il devrait être coupé avec la moissonneuse à mais et placé dans un silo pendant qu'il est encore frais et vert. La culture du mais a cet autre avantage de laisser la terre en bonne condition. En 1919, à la ferme de démonstration du Pacifique Canadien à Strathmore, le mais donna 13 tonnes et demie à l'acre, mais n'atteignit pas le développement suffisant pour un ensilage de la meilleure qualité.

Certaines variétés de "North-Western Dent" conviennent très bien pour ce pays et seront de grande valeur pour l'ensilage dans les parties sud et sud-est de l'Alberta.

Pois et avoine

Les pois et avoine semés à raison d'un minot d[illegible] et deux d'avoine à l'acre, après qu'a été [illegible] la céréale que l'on se propose de moissonner, et coupés à la période finale du lait ou au commencement de la période de la pâte, peuvent être généralement cultivés pour l'ensilage. Les expériences faites jusqu'à présent indiquent que [illegible] cette récolte est supérieure pour l'ensilage au mais dans le centre et le nord des provinces de l'Ouest. On peut compter dessus tous les ans, et le rendement est toujours satisfaisant; aussi peut-on prédire sans crainte qu'elle occupera une position de premier rang parmi les récoltes d'ensilage. Le rendement n'a jamais été audessous de sept tonnes ni au-dessus de 12 tonnes par acre, poids vert. Cette récolte devrait être coupée avec la moissonneuse à grain, car on peut la manier plus facilement en gerbe.

Les soleils

Les soleils comme récolte d'ensilage ont été expérimentés cette année sur la ferme de démonstration du Pacifique Canadien à Strathmore, et le rendement a été de 34.6 tonnes à l'acre, poids vert. En se basant sur les résultats d'essais d'alimentation faits ailleurs, les soleils et le mais sont égaux, livre pour livre, pour la nourriture des bêtes à cornes. Les premiers sont supérieurs pour la nourriture des moutons. Ainsi il est évident qu'un troupeau de huit vaches peut être nourri pendant six mois d'hiver sur le produit d'un acre ensilé, pourvu que le rendement obtenu soit aussi grand que celui récolté cette année à la ferme de démonstration du Pacifique Canadien. Les soleils servent de récolte pour nettoyer la terre; comme ils sont semés de la même façon que le mais et également binés, ils laissent la terre en bonne condition pour les récoltes à suivre. Cette récolte devrait être semée avec la semeuse à grain en rangs de trois pieds de distance, à raison de 15 livres à l'acre. Elle devrait être coupée avec une moissonneuse à mais quand elle a atteint la période pâteuse et placée dans le silo immédiatement.

La luzerne

On éprouve parfois de la difficulté à faire sécher la première coupe de luzerne. Le silo est un moyen commode de disposer avec avantage de cette récolte, et l'ensilage produit est d'une qualité satisfaisante. Cependant, quand elle peut être séchée pour en faire du foin, il est préférable de remplir le silo avec quelqu'une des autres récoltes mentionnées.

La table suivante donnera une idée des rendements relatifs, en poids vert, et du pourcentage de matière séchée à l'acre des trois récoltes cultivées pour l'ensilage cette année, à la ferme de démonstration de Strathmore.

Soleils — Poids vert, 79,200 livres à l'acre; matière liquide, 83.41 pour cent; matière sèche, 12,034 livres à l'acre.

Mais — Poids vert, 27,980 livres à l'acre; matière liquide, 78.72 pour cent; matière sèche, 5,745 livres à l'acre.

Pois et avoine — Poids vert, 14,000 livres à l'acre; matière liquide, 62.64 pour cent; matière sèche, 5,230 livres à l'acre.

Manière de procéder

Les récoltes d'ensilage, de quelque sorte qu'elles soient, oivent être coupées pour être placées dans le silo lorsqu'elles sont à la fin de la période du lait et au début de la période de la pâte; elles doivent être mises dans le silo absolument vertes, et on ne doit pas les laisser sécher dans le champ. Pour plus de commodité, on doit employer la moissonneuse à grain pour toute récolte qui peut être moissonnée avec cette machine.

L'ensilage doit être coupé aussi fin que peut le faire la machine à cet usage. Il devrait être possible de couper une tonne d'ensilage dans six ou dix minutes, et pour cela il faut un pouvoir de seize à vingt chevaux. On devrait se servir d'un tablier de capacité suffisante pour permettre de remplir le silo rapidement.

Etant donné que l'oxygène est un facteur qui détermine le montant de fermentation, moins il reste d'air dans l'ensilage, moins il y aura de fermentation. Afin de réduire la quantité d'air, il faut bien fouler l'ensilage à mesure qu'il va dans le silo, en donnant une attention particulière à celui contre les parois, et l'on doit continuer le foulage jusqu'à ce que le silo est rempli. Si l'on ne fait pas de foulage du tout, il y aura de l'échauffement et le fourrage sera détruit. Un bon foulage prévient la perte venant de cette source; il n'y aura alors qu'un peu de perte au haut du silo avant qu'on ait commencé à se servir du fourrage. On peut commencer immédiatement à soigner les animaux avec le contenu du silo, mais si l'on ne commence pas quelque temps après que celui-ci a été rempli, six pouces environ de la surface moisira et devra être enlevé. En soignant les animaux tous les jours, on enlève l'ensilage sur la surface entière, et de cette façon, il y a plus aucune perte.

Nous considérons le sol comme l'un des facteurs sur lesquels on peut compter pour augmenter chaque année la richesse du pays en général et les profits individuels des propriétaires entreprenants qui construisent les premiers des silos en particulier. Tout fermier progressif qui veut contribuer au bien-être général du pays, en améliorant sa propre condition matérielle, devrait ériger un silo; il s'assurerait ainsi un profit annuel doublement sûr.

La certitude de profits satisfaisants d'année en année nous assurera une population heureuse qui édifiera dans le pays des foyers permanents et agréables, lesquels contribueront à la stabilité de notre vie nationale.

CONSTRUCTION DU BON SILO

Comme un grand nombre de cultivateurs intelligents, progressifs, ont compris qu'il n'y avait pas que la culture du blé qui devait sauver le pays, aider à traverser la crise, mais qu'au contraire, ce serait plutôt par une culture mixte à base d'industrie laitière qu'ils assureront leur avenir, rendront à la terre la fertilité première, en enlevant les mauvaises herbes, il va de soi que ces derniers ont fait de grandes plantations de blé d'Inde, tournesol, plantes fourragères, etc., au printemps, et dans quelques semaines récolteront des tonnes et des tonnes de matière nutritive pour leurs vaches à lait et autre bétail.

Il leur faudra bâtir abris, silos, pour recevoir cette nourriture succulente et si abondante. On ne devra pas la laisser sur le champ, exposée aux intempéries des saisons, exposée à s'évaporer, exposée à n'être plus que du papier ou matière à déchets....

Voici une excellente occasion de vous procurer gratuitement un feuillet montrant la manière de construire un bon silo à peu de frais. Vous n'avez qu'à adresser vos demandes "en français", au Ministre fédéral de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

N'oubliez pas d'écrire et de demander; ça ne coûte rien.

N. B. — De même, si vous avez besoin de renseignements pour l'industrie laitière, volailles, poulaillers, manière de construire, écrivez au Département de l'Agriculture, à Ottawa, Ont. On se fera un plaisir de vous envoyer sans frais ce que vous désirez.

LE "CANADA MUSICAL"

L'importance de la prochaine saison artistique se reflète dans le numéro du "Canada Musical" du 1er septembre, qui paraît à 20 pages. Les impressarii rivalisent pour présenter au public les artistes les plus en vue du monde entier. Par ailleurs, les orchestres américains préparent fébrilement la réouverture de leurs concerts annuels. En face de ces activités, on apprendra avec quelque surprise qu'un Etat américain vient de passer une loi imposant une lourde taxe sur les représentations d'opéra. Le grand pianiste Godowsky a subi une grave opération. Effrem Zimbalist vient d'acheter un des violons les plus renommés qu'on connaisse. Le gouvernement français vient de décorer de la Légion d'honneur plusieurs musiciens. Beaucoup d'autres nouvelles intéressantes paraissent dans le "Canada Musical" qui est en vente au prix de 15 sous le numéro. Pour les abonnements, $2.50 par année, prière de s'adresser à Casier postal 1509, Montréal.

Descendants des Canadiens français en Louisiane

Washington — Les descendants des Canadiens français qui forment une grande partie de la population de la paroisse de La Fayette, en Louisiane, ont établi un système d'écoles qui est le plus progressiste de l'Etat en question. Cette nouvelle est annoncée par un rapport du département de l'Intérieur. La Fayette compte 9,000 habitants.

LE MARCHE

2 OCTOBRE 1923

Bouvillons—
Excellents .... $5.25—$5.75
Bons .... $4.25—$5.00
Moyens .... $3.75—$4.00
Ordinaires .... $2.75—$3.50

Bouvillons engraissés—
De choix .... $4.25—$4.50
Bons .... $3.00—$4.00

Bouvillons à engraisser —
De choix .... $3.75—$4.00
Bons .... $2.50—$3.50

Boeufs—
Bons .... $3.00—$4.00
Moyens .... $2.25—$2.75
Ordinaires .... $1.00—$2.00

Taureaux—
De choix .... $1.75—$2.00
Ordinaires .... $1.25—$1.50

Taures de boucherie—
De choix .... $4.25—$4.75
Assez bonnes .... $3.00—$4.00

Taures à engraisser—
De choix .... $3.00—$3.25
Bonnes .... $2.25—$2.75

Veaux—
De choix .... $5.00—$6.00
Bons .... $4.00—$4.50
Ordinaires .... $2.00—$3.00

Vaches de boucherie—
De choix .... $3.25—$3.50
Bonnes .... $2.50—$3.00
Ordinaires .... $2.25—$2.50
Pour conserves .... $1.00—$2.00

Moutons et agneaux—
Moutons bons .... $4.50—$6.50
Moutons ordinaires .... $2.00—$4.00
Agneaux bons .... $7.00—$9.50
Agneaux ordinaires .... $5.00—$6.00

Porcs—
D'après la classification du gouvernement fédéral—
Bacon de choix $10.17½
Porc épais $9.25
Lourds $8.25
Très lourds $7.25
Porc d'étal $8.25
Légers $7.75
Inférieurs $5.25
Truies No 1 .... $6.25
Truies No 2 .... $5.25
Verrats $3.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif .... $ [illegible]

Oeufs—
(D'après la classification du gouvernement fédéral)
Extra, la douzaine .... $ .33
Premiers .... $ .28
Seconds .... $ .24
Fêlés .... $ .16

Pommes de terre—
Nouvelles. Le minot .... $ .55—$ .60

Farine—
Lake of the Woods—
Sac de 98 livres $3.57½
2 sacs de 49 livres $3.62½
4 sacs de 24 livres $3.72½

Western Canada "Purity"—
Sac de 98 livres $3.57½
2 sacs de 49 livres $3.62½
4 sacs de 24 livres $3.72½

Ogilvie "Royal Household"—
Sac de 98 livres $3.57½
2 sacs de 49 livres $3.62½
4 sacs de 24 livres $3.72½

Maple Leaf Flour Mills—
Sac de 98 livres $3.57½
2 sacs de 49 livres $3.62½
4 sacs de 24 livres $3.72½

Alimentation—
Son. La tonne $25.00
Gru. La tonne $27.00

Gruau—
Le sac de 80 livres $2.95

Foin—
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.
Mil. No 1 .... $17.00
Mil. No 2 .... $15.00
"Red Top" No 1 .... $13.00
"Red Top" No 2 .... $11.00
Terre haute $10.00

Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 1er octobre 1923

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Grains	Mardi 25 sept.	Merc. 26 sept.	Jeudi 27 sept.	Vendi. 28 sept.	Sam'di 29sept.	Lundi 24 oct.
Blé No. 1 Nord	.96½	.97⅛	.98	.99	.97⅛	.97⅜
2 Nord	.94½	.95⅛	.96	.97	.95⅛	.96⅜
3 Nord	.91	.92⅛	.92⅛	.93½	.91⅛	.92⅜
Avoine 2 CW	.43¾	.44¼	.44⅝	.45	.43⅝	.44
3 CW	.40¾	.41¼	.41⅝	.42	.40⅝	.41
Orge 3 CW	.51⅛	.51⅛	.52	.52½	.50⅞	.51
4 CW	.47½	.47⅝	.48⅛	.48⅜	.47	.47½
Lin 1 NW	2.14½	2.21¼	2.19¾	2.13	2.12¾	2.16½
2 CW	2.06½	2.14½	2.12¾	2.08	2.08½	2.11
Seigle 2 CW	.64⅜	.65½	.65⅜	.65⅞	.64⅜	.64½
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	.95	.96	.96	.96½	.95⅛	.95⅜
Avoine 2 CW	.41⅜	.42	.42¼	.42⅝	.41⅛	.41⅞
Orge 3 CW	.50	.50⅛	.50⅝	.50⅞	.49⅜	.49⅜
Lin 1 NW	2.09½	2.17½	2.15¾	2.11	2.11½	2.14⅜
Seigle 2 CW	.63⅜	.64⅜	.64⅞	.64⅜	.63⅜	.62½
Options						
Blé Octobre	.96	.97	.97	.97½	.95⅛	.96⅜
Decembre	.94⅜	.95⅜	.95⅛	.96⅜	.94⅞	.94⅞
Mai	.99⅜	1.01	1.00⅝	1.01½	.99⅜	.99⅞
Avoine Octobre	.42½	.42⅝	.42⅝	.43	.42⅛	.42⅜
Decembre	.39½	.39⅜	.40	.40⅛	.39⅛	.39⅜
Mai	.42⅜	.43⅜	.43⅛	.43½	.42¾	.43
Orge Octobre	.51	.51¼	.51⅜	.51⅛	.50⅜	.50⅜
Decembre	.50⅛	.51	.51⅛	.51⅞	.50⅜	.51⅜
Mai	.53⅛	.53⅜	.54⅜	.55	.54⅛	.54⅜
Lin Octobre	2.10½	2.18¼	2.16½	2.12	2.14⅜	2.15⅜
Decembre	1.98	2.04	1.03½	2.02½	2.02	2.07⅜
Mai	1.99½	2.06	2.05½	2.03¼	2.03½	2.08½
Seigle Octobre	.64½	.65¾	.65⅞	.66	.64⅜	.64⅜

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-CLAUDE

25me aniversaire de prêtrise

Le mercredi 25 et le jeudi 26 septembre furent jours de grande fête à Saint-Claude. Il y avait bien longtemps que la chose s'était murmurée, mais le Révérend Père Curé, en ayant surpris la nouvelle, crut devoir, du haut de la chaire, demander à ses paroissiens de n'en rien faire. "Je vous remercie de la bonne intention, disait-il, mais cela me semble difficile quand vos récoltes sont si insuffisantes. Si vous voulez m'en croire, une communion générale le matin, une messe chantée et un salut seront une démonstration suffisante de votre affection et la meilleure action de grâce, étant donné les circonstances."

Les paroissiens voulaient toutefois faire de l'occasion une véritable fête pour leur père spirituel. Les jeunes gens préparèrent une comédie, les demoiselles un drame, les enfants un ballet; toutes les associations se cotisèrent et la fête se préparait. Bientôt la généreuse idée de M. l'abbé Chamberland, curé de Haywood, de sacrifier de son temps pour aider la paroisse, vint donner un brusque élan et un solide appui à l'organisation.

Un comité fut formé avec M. le maire Arbez comme président, M. l'abbé Chamberland vice-président et M. Charles de Moissac secrétaire. Notre bon curé, étant censé tout ignorer, laissa faire et c'est ainsi qu'en la présence de Mgr l'Archevêque, de nombreux membres du clergé et d'un concours considérable de peuple venu même des paroisses environnantes, se déroula une fête de tous points impressionnante.

La soirée du 25 compreait:

1. Une ouverture de piano.
2. Un compliment de fête par M. Auguste Bonnefoy et Mlle Odile Arbez.
3. Un ballet enfantin.
4. "Dieu le veut", drame lyrique interprété par Mlle Emma Jobin, Jeanne Heigel, Cécile Jobin, Denise Arbez, Henriette Trémorin, Hélène Arbez, Thérèse Lacroix, Gabrielle Arbez, Irène Arbez, Philomène Lacroix, Berthe Arbez, Marie Jobin, Odile Arbez.
5. "L'oncle du Canada", vaudeville, interprété par MM. Tony Baudoux, Louis Arbez, Louis Bonefoy, Maxime Chapuis, Céleste Muller.
6. Adresse au jubilaire par M. Henri de Moissac au nom de la paroisse.
7. Adresse par M. Joseph du Bourg au nom des anciens combattants.
8. Chant final par les artistes.

Le jeudi 26, messe de communion, puis grand'messe solennelle chantée par le jubilaire. La chorale locale, augmentée de celle d'Haywood, chanta sous l'habile direction de M. Léandre Boille, la Messe Royale en faux bourdon, un Sanctus d'El Campiglio, un "Juravit Dominus" en choeur, avec solo "Tu es Sacerdos" un "O Salutaris" à quatre voix et le "Quid retribuam" de Lignonnet.

Le sermon fut donné par M. l'abbé Jolys, de Saint-Pierre, qui en termes éloquents peignit le rôle du prêtre et du pasteur.

Etaient présents: S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface; Mgr Cloutier, curé de Saint-Norbert; M. l'abbé Jutras, Letellier; M. l'abbé Jolys, Saint-Pierre; le R. P. Comeault, O.M.I.; le R. P. Bourque, S.J.; M. l'abbé Rabourin, chancelier; M. l'abbé Macaire, Saint-Malo; le R. P. Augustin Roux, N.-D. de Lourdes; le R. P. Champagne, N.-D. de Lourdes; M. l'abbé Straube, Saint-Léon; M. l'abbé Chamberland, Haywood; M. l'abbé Benoît, Saint-Léon; M. l'abbé Heynen, Bruxelles; M. l'abbé Rousseau, Mariapolis; M. l'abbé Deslandes, Fannystelle; M. l'abbé Mirault, Sainte-Elizabeth; M. l'abbé Léon Roy, Starbuck; M. l'abbé Picod, Saint-Lupincin; M. l'abbé B. Dederich, Swan Lake; M. l'abbé Lapointe, Saint-Alphonse; l'honorable Joseph Bernier, M.P.P.

Trois bourses furent offertes par la paroisse, les Dames de la paroisse et les confirmants. La paroisse avait offert aussi de magnifiques canons d'autel. Remarqué aussi, un service de linges d'autel brodé et peint, deux chandeliers en fer forgé, un surplis, une aube et un bouquet spirituel.

SAINT-NORBERT

Mercredi le 10 octobre, à 7 h. 45 p.m., les élèves du couvent de Saint-Norbert donneront une séance à l'occasion de l'anniversaire de l'investiture de Mgr G. Cloutier, P.A., V.G. On jouera "Coeur de Mère", drame biblique plein d'intérêt.

STE-ANNE-DES-CHENES

Ont subi avec succès les examens du département de l'instruction publique, les élèves suivantes de notre couvent:

Grade XI: Mlles Antoinette de Margerie, Annie Jodoin, Léda Landry, Daisy O'Gorman, M.-Jeanne Côté, Arsène Boucher.

Grade X: M.-Jeanne Tougas, Annie Lanthier, Norman Finnigan, Walter Lavack.

Grade IX: Juliette Desmarais, Flora Girard, M.-Rose Tougas, M.-Ange Désautels, Eveline Bohémier, M.-Claire Désautels, Claire Mousseau.

LETELLIER

Les contribuables de la municipalité de Montcalm votaient, le 29, sur l'emprunt pour l'amélioration du Chemin Lord Selkirk avec le résultat suivant:

	Pour	Contre
Quartier 1	15	39
Quartier 2	98	7
Quartier 3	105	4
Quartier 4	48	0
Quartier 5	57	2

Majorité en faveur de l'emprunt: 271.

* * *

La Coopérative Saint-Joseph est à ériger une résidence pour son gérant, dans le village, qui servira en même temps comme magasin.

* * *

La construction du nouveau couvent des religieuses Notre-Dame des Missions, à Saint-Joseph, avance rapidement. Il fait bon de noter que les travaux sont entre les mains de nos populaires entrepreneurs canadiens-français. La Cie Cusson érige la bâtisse, MM. Micon et Schwartz installent la plomberie et MM. Fontaine et Boulanger pourvoient aux fils électriques. L'édifice sera moderne sous tous rapports.

* * *

Letellier continue d'augmenter en popularité. Le chemin de fer Canadien National appelle maintenant sa ligne entre Winnipeg et Emerson du nom de "Subdivision Letellier".

SASKATCHEWAN

GRAVELBOURG

Ouverture des cours du Collège

Les élèves sont entrés plus nombreux cette année au Collège que l'année dernière à pareille date. Tous sont à l'oeuvre et se livrent avec ardeur à l'acquisition de la science. De leur esprit de travail et de leur application à l'étude dépend assurément leur avenir. Puissent-ils faire de rapides progrès dans leurs études classiques et commerciales, et devenir ainsi plus tard la consolation et le support de leurs parents, l'espoir de l'Eglise et l'honneur de la patrie canadienne en Saskatchewan.

* * *

Visite de Monseigneur

Sa Grandeur Mgr O.-E. Mathieu, notre vénérable archevêque, accompagné de M. l'abbé Miller, de l'archevêché, de passage à Gravelbourg, vers la mi-septembre, est venu visiter son cher Collège au début de l'année scolaire. Dans sa paternelle sollicitude, il a voulu donner ce nouveau témoignage de sympathique encouragement aux directeurs et aux élèves. Sa bienveillante visite a été un précieux réconfort et l'occasion d'une grande joie pour tous. Les salutaires conseils qu'il a daigné donner aux élèves en lecture spirituelle seront le principe d'un nouvel élan et d'une vigoureuse impulsion imprimés à l'oeuvre intellectuelle et éducationnelle, nationale et religieuse de l'institution. Nous souhaitons que le rêve de Sa Grandeur se réalise pleinement, et que ces jeunes étudiants de notre race et de notre foi deviennent, avec l'appoint du travail et des années, d'honorables citoyens, des compatriotes distingués, des chrétiens instruits et vertueux, d'ardents protagonistes de nos causes les plus sacrées, de vaillants apôtres de notre sainte religion et de nos traditions françaises.

* * *

Autres visiteurs

Nous avions le plaisir de recevoir au Collège dans les premières semaines de septembre, la visite des prêtres et des curés suivants: MM. les abbés Charles Maillard, L.-P. Gravel, A. Lemieux, L. Laux, D. Thibault, E. Dubois, J. Bois, A. Magnan, Albert Gravel, L. Kampfort, P. Jérome, A. Leclaire, etc., ainsi que les RR. PP. J. Poulet, O.M.I. et E. Cruveiller, M.S.

SAINT-BONIFACE

A l'occasion du centenaire de Mgr Taché

Un gentilhomme français nommé Claude de Latour, étant allé à Londres, épousa une fille d'honneur de la reine d'Angleterre et fut fait chevalier de l'Ordre de la Jarretière.

Cette distinction fut la source ou devint la cause de l'infidélité qu'il se proposa de faire à sa patrie. Le renégat s'engagea à mettre les Anglais en possession du cap Sable, le seul poste qui restât aux Français dans l'Acadie, en 1628. On lui donna deux vaisseaux, et accompagné de sa femme il fit voile vers l'Acadie.

Dès qu'il est en vue du fort, il débarque et va seul trouver son fils qui y commande et cherche à l'éblouir par d'alléchantes propositions. Amador de Latour — c'était le nom du fils, — devait garder le commandement de son fort; il était nommé baronnet, chevalier de l'Ordre de la Jarretière et on lui accordait la possession des côtes de l'Acadie.

Le jeune commandant écoute avec indignation les propositions de son père et n'est pas plus intimidé par les menaces que séduit par les caresses. "Le roi, mon maître, m'a confié cette place, dit-il, je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir." Le père, irrité, prend alors le parti d'attaquer son fils. Le jeune Latour défend sa place avec le même succès qu'il a défendu sa vertu. Latour père se trouve fort embarrassé, et, ne pouvant retourner ni en France ni en Angleterre, il prie son fils de lui permettre de demeurer en Acadie. Son fils, craignant de l'admettre dans son fort, eut cependant pitié de lui et lui fit bâtir dans son voisinage, sur le bord de la mer, une petite maison où il vécut désormais, dédommagé de la sévérité de son fils par les attentions les plus tendres et les plus sincères.

Tel est le thème du magnifique drame historique que le Cercle La Vérendrye de l'A.C.J.C. s'est proposé de représenter, le 22 octobre, au Collège, à l'occasion du Centenaire de Mgr Taché. Les acteurs ont été recrutés parmi les membres de l'A.C.J.C. et les élèves du Collège. La direction a été confiée au R. P. Longpré, S.J.

"Amador de Latour", en trois actes, en vers, est d'une sublime envolée patriotique et met en relief la beauté de la fidélité française. Cette fidélité est inhérente au coeur vraiment français; mais de nos jours, où notre environnement tend à nous faire oublier nos origines et reléguer nos coutumes ancestrales, il fera bon de voir dérouler ce tableau qui est une leçon de cette même fidélité et de ce même patriotisme qui caractérisaient le grand évêque dont nous célébrons le centenaire. Toute la population canadienne-française se fera un devoir d'encourager cette oeuvre en assistant à cette représentation, au Collège, le 22 octobre à 8 heures 30.

Denys GOULET.

Ligue des Demoiselles catholiques de langue française

Partie de cartes

Les demoiselles de la Ligue, toujours désireuses de venir en aide aux infortunés, sont prêtes encore cette année à donner leur concours à de charitables entreprises. Aussi ont-elles pensé à faire une grande partie de cartes afin de se munir de fonds nécessaires pour organiser un bazar au profit de nos pauvres et du Collège.

Elles sont donc à l'avant-garde, toutes prêtes à faire le premier pas; elles attendent l'encouragement des bonnes gens. Et c'est surtout cela qu'il faut! Beaucoup, beaucoup d'encouragement.

Vous n'aurez donc qu'à acheter un billet de 25 sous, qui vous sera distribué par une de ces demoiselles. C'est une somme bien minime, mais considérez bien que si chacun rivalisait de générosité, elle se multiplierait à l'infini.

Encourageons les organisatrices, assistons à leur partie de cartes et facilitons ainsi le début de leur bazar de charité.

Cette partie de cartes aura lieu dimanche le 14 octobre, en la salle du Collège.

* * *

Bazar

Les pauvres sont nombreux, l'ouvrage est rare, et il est inutile d'ajouter que l'hiver cette année nous découvrera encore de nouvelles misères.

Les demoiselles de la L.D.C.F., durant les dernières années, visitaient à domicile les familles pauvres, chaussaient et habillaient les enfants. Cette année elles veulent continuer leur oeuvre de charité et venir encore à l'aide de la Saint-Vincent de Paul. C'est la raison d'être de leur bazar qui aura lieu au commencement de décembre prochain.

* * *

Râfle d'un chapelet au profit du Collège

Un bienfaiteur du Collège de Saint-Boniface a donné cette merveille, valeur de $250. C'est quelque chose d'extraordinaire et il faut réaliser une grosse somme.

"Donner vite c'est donner deux fois", dit le proverbe. Alors vite un 50 sous pour une bonne oeuvre, et vous aurez peut-être pour récompense le beau lingot d'or.

La Chorale de St-Boniface

Les membres de la chorale sont priés de se rappeler qu'il y a répétition tous les vendredis à 8 h. 30 précises, en vue de se préparer pour la fête de Noël. Il y a là une tâche à accomplir, tous les membres en savent quelque chose, et il faudra y mettre du sien et ne jamais reculer devant un petit sacrifice, quelque pénible soit-il parfois. Mais la direction peut compter avec raison sur l'assiduité et la bonne volonté d'un chacun; cela, il faut le promettre dès aujourd'hui et le tenir.

D'ailleurs on ne nous demande pas que du dévouement. Comptez-vous pour rien la satisfaction de pouvoir étudier et rendre, sous l'habile tutelle de nos directeur et organiste, la musique de choix que le premier nous a rapportée de son voyage dans l'Est? Et, si l'on en croit la rumeur toujours indiscrète, la journée mémorable de Letellier ne pourrait-elle pas se renouveler? Enfin, on ne peut jamais dire, quand tout est laissé à la générosité d'un prince tel que Mgr Jubinville.

Une autre surprise agréable nous attend. Chaque membre aura son livre à lui, livre tout flambant neuf, "tout rond", comme certain disait malicieusement, que chacun pourra déposer dans l'armoire nouvelle si gracieusement offerte par un généreux anonyme.

Jean DIESE.

Incendie à la Ferme Youville

Un incendie qui s'est déclaré vendredi soir à la ferme Youville, chez les RR. Soeurs Grises, a détruit le garage de la ferme avec une cinquantaine de gallons de gazoline. Plusieurs hommes ont été blessés par l'explosion, ou en combattant l'incendie, entre autres, M. Desautels, un employé de la ferme, le chef Thompson, le capitaine Boivin, le pompier Hébert, le constable Jos. McDougall et Ernest Gagnon, greffier de la ville de Saint-Boniface.

La Révérende Mère Provinciale des Soeurs Grises remercie chaleureusement les brigades de Saint-Boniface et de Saint-Vital pour leur précieux concours dans la circonstance. Il est certain que sans la rapidité des secours apportés par les deux corps de pompiers, les dommages auraient été beaucoup plus considérables.

Assemblée du Conseil municipal du lundi 24 septembre

Courte séance qui a duré à peine une heure et demie et qui, après l'expédition des affaires courantes inscrites à l'ordre du jour, a donné au maire, M. R.-J. Swain et à quelques-uns de nos échevins, le loisir d'aller à l'hôtel de ville de Winnipeg visiter leurs collègues de la grande ville, réunis le même soir en comité privé.

Voici succinctement les principaux sujets de leur délibération:

La mise en adjudication qui avait motivé l'invitation aux entrepreneurs d'apporter leur soumission pour le contrat d'un égoût à effectuer sur la rue Lorne a été ajournée, "sine die", sur information donnée par M. de Moissac, trésorier, disant qu'il y avait trop de propriétaires déjà sur cette avenue en retard de payer leurs taxes, pour leur donner encore, en charge, les frais de nouveaux travaux d'installation.

En considération de l'exposition de bétail et d'approvisionnements qui doit avoir lieu aux abattoirs et qui pendant sa durée amènera assurément, pour Saint-Boniface, une recrudescence dans les affaires, le conseil a décidé que la ville ne percevra aucun droit sur les transactions à l'encan, entre vendeurs et acheteurs, par l'entremise des commissaires-priseurs T.-C. Norris et R.-J. Speers. Le Conseil a décidé, en outre, que l'année prochaine, si cette exposition se renouvelle, il instituera un prix spécial.

Une protestation contre la prétendue malfaçon du trottoir récemment exécuté sur la rue Hill, a été renvoyée devant la commission des travaux publics, en l'absence de son président, l'échevin T.-H. Wilson, retenu malade à son domicile. Les échevins McFadyen et Carson ont donné déjà, préalablement, à l'encontre des récriminations du plaignant et sur réception des travaux par l'ingénieur de la ville lui-même, l'assurance que ce trottoir a été effectué dans les meilleures conditions.

Le rapport de M. Meindl, l'ingénieur de la cité, au sujet des travaux de terrassement, de curage et de mise en drains exécutés dans le quartier de Springfield, a été ajourné à la prochaine réunion.

Le règlement concernant nos postes d'incendie, présenté par le chef des pompiers M. W. Thompson, a été approuvé et sa lettre de protestation contre la mauvaise qualité du dernier approvisionnement de gazoline a été renvoyée au comité de police et d'incendie.

Le Conseil renvoie à Winnipeg, au bureau du conseil municipal, la lettre du secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Vital concernant les travaux de réparations effectués au pont Youville.

Une demande du sieur R.-W. Campbelle tendant à obtenir de la ville le règlement de la note de pension de Mme X..., à l'hôtel Saint-Georges, a été refusée.

Enfin l'échevin J.-B.-T. Hébert s'est plaint de la submersion par trop fréquente du trottoir de la rue Aubert, après les gros orages et la fonte des neiges au printemps. En satisfaction de quoi l'ingénieur consulté suggère l'idée d'une demande au C.N.R. de placer, à cet endroit, un conduit sous les rails, pour emmener les eaux de l'autre côté de la voie.

Réouverture de l'Ecole Provencher

D'après communication du Frère Supérieur Joseph, S.M., et suivant approbation de l'entrepreneur des travaux de reconstruction de l'école Provencher, M. Albert Tremblay, la réouverture des classes pourra avoir lieu après les fêtes de Noël. Les travaux extérieurs du bâtiment sont presque terminés, la toiture est placée, de sorte que tous les ouvriers pourront opérer librement à l'intérieur pour l'achèvement des classes et autres appartements de l'école, qui devront être prêts à la date que nous avons mentionnée.

En dehors des dix-huit salles d'étude restaurées dans cette importante institution, il y aura une pièce spécialement affectée aux professeurs et aux institutrices, une chambre réservée aux commissaires d'école, un laboratoire de physique et de chimie, ainsi que, dans le soubassement, une grande salle de récréation. Puis, en plus des trois montées d'escaliers, faites de ciment armé, au-dedans, il y aura, en dehors de l'édifice, deux échelles de sauvetage pourvues de mailles métalliques et hautes balustrades de la plus grande sûreté et de la plus parfaite commodité.

Election d'un commissaire d'école

La commission scolaire de Saint-Boniface a adressé au conseil municipal une demande tendant à obtenir une élection supplémentaire pour remplacer dans le quartier numéro 3, le titulaire au poste de commissaire d'école, demeuré vacant à la suite de la démission de M. Camille Fournier, appelé à d'autres fonctions. Déjà, la semaine dernière l'Association d'Education s'était réunie sous la présidence de M. William Raymond, pour suggérer un choix de candidat. Ce choix s'est porté sur le nom de M. J.-A. Prénovault et a été si favorablement accueilli par la commission, que son président, M. J.-A. Marion lui-même, s'est demandé si une élection serait nécessaire, M. Prénovault ayant toutes les chances d'être nommé par acclamation.

Toutefois, une proclamation par ordre du Conseil et publiée par M. Ernest Gagnon, secrétaire de mairie, appelle les électeurs à se prononcer à cet effet, le vendredi 19 octobre prochain. Les formalités habituelles de la nomination s'accompliront, antérieurement, le jeudi 11 octobre.

Le centenaire de Mgr Taché à l'Orphelinat de Saint-Boniface

Les Soeurs Grises de l'Orphelinat de Saint-Boniface, afin d'associer leur institution au centenaire de Mgr Taché, donneront une séance par les enfants le soir du 23 octobre.

Création judiciaire en perspective

Un communiqué sorti, dit-on, des hautes sphères du palais de Thémis, à moins qu'il ne soit plus étroitement localisé, nous apprend la future apparition, parmi nous, d'un nouveau dignitaire. Cette nouvelle qui circule au sujet de la création, à Saint-Boniface, d'un avocat de la couronne, genre substitut du procureur, pour alléger les charges un peu lourdes et toujours croissantes du procureur général de Winnipeg, intéressera sans doute nos concitoyens et notamment nos chefs d'administration civile et judiciaire.

Si un pareil dessein venait à se réaliser, ce serait un profit inespéré pour notre cité, qui recueillerait ainsi un surplus de recettes dans les procès intentés pour toutes les infractions commises aux règlements. Le nom de M. T.-E. Trafford Taylor, avocat de la ville, a été prononcé pour remplir cette nouvelle fonction, dont le projet remonte déjà, paraît-il, au mois de mars dernier.

Parties de cartes des Forestiers Catholiques

La première partie de la première série de cartes des Forestiers Catholiques a eu lieu jeudi dernier et a donné les résultats suivants:

Prix de cartes

Dames—1er prix (service à dîner en cristal, donné par Hince et Rodrigue) gagné par Mlle Irène Saussereau (18 brasses sur 24). Deuxième prix (un jambon, donné par M. Noé Rodrigue), gagné par Mme J.-C. Turenne

(16 brasses sur 25). Mme Turenne a détaillé avec Mme Ed. Bélanger, Mlle Alma Guay et Mlle C. Saussereau.

Messieurs—1er prix (un jambon, donné par M. Pierre Couture), gagné par M. Jean Mondor (19 brasses sur 24). Deuxième prix (une boite de cigares, donné par Lavoie et Cie), gagné par M. Joseph Normandeau (16 brasses sur 24). M. Normandeau a détaillé avec M. Zacharie Berriault.

Prix de râfle

Premier prix de rafle (une demi-tonne de charbon, donnée par Toupin Coal and Wood Co.), gagné par M. Antoine Renaud. Deuxième prix de rafle (un jambon, donné par M. Philippe Gosselin, gérant de la maison Gibson Gage), gagné par M. Votreser Viteur.

Prix d'atout

Messieurs—$1.00, donné par M. Rousseau, gagnée par M. Wilfrid Turgeon.

Dames—50 sous, gagné par Mlle B. Surprenant.

PARTIE DE DIMANCHE DERNIER

La première partie de la première série du dimanche a eu lieu dimanche dernier, et a donné les résultats suivants:

Prix de cartes

Dames—1er prix ($2.00) Mme Horton (17 brasses sur 24). Deuxième prix ($1.00) Mlle Helen Stuart (16 brasses sur 24). Mlle Stuart a détaillé avec Mme Edna Joyal.

Messieurs—1er prix ($2.00) M. Albert Thibault; 2me prix ($1.00), M. Hervé Fortin.

Prix de rafle—1er prix ($1.00), gagné par Mlle Mary Gilmer; 2me prix ($1.00), M. Dempeter.

Premier prix d'atout (75 sous), M. Albert Thibault; 2me prix d'atout (25 sous), Mme Marthe Renaud.

Jeudi prochain aura lieu la deuxième partie de la série du jeudi et dimanche prochain, deuxième partie de la série du dimanche.

Georges L'EVEQUE,
Sec.-arch.

M. Alexandre Bernier

Nous désirons faire connaître au public que M. Alexandre Bernier, avocat et notaire, a transféré son étude dans l'édifice Standard Trusts, 348, rue Main, à Winnipeg. Les clients y sont reçus non seulement avec amabilité, mais encore avec compétence et la plus prompte satisfaction. Le numéro de téléphone de M. Bernier est: bureau, A 7647; résidence, N 2524.

PETITES NOTES

Nous avons eu le plaisir de voir à Saint-Boniface pour une brève visite Mme veuve Verge, qui nous avait quittés il y a une trentaine d'années. Elle était accompagnée de son fils, avocat à Los Angeles, Californie, avec sa femme et ses deux enfants. Mme I.-J. Lavoie a donné en l'honneur de Mme Verge un thé auquel les principales anciennes du pays se sont plues à rappeler les souvenirs du temps passé.

* * *

M. Edmond Proulx, député de Prescott, Ont., est de passage à Saint-Boniface, chez Mme Proulx, de la rue Dumoulin.

BON MIEL

Nos lecteurs désireux de se procurer à un prix modéré du miel de première qualité, récolté sur la ferme des Soeurs Grises, peuvent s'adresser en toute confiance à notre compatriote A. Poirier, 55, rue Ritchot, Saint-Boniface. Ceux de la campagne qui y trouvent leur avantage peuvent échanger des oeufs ou de la volaille pour du miel.

UN CONTE PAR SEMAINE

L'ANGORA BLANC

Quand la mère mourut, ses filles héritèrent, entre autres choses, d'un angora blanc. Selon le voeu de la morte et suivant leur intérêt, elles demeurèrent ensemble et la nourriture du chat fut de compte à demi.

— Il restera blanc, avait dit la mère, si rien de mal ne faites l'une contre l'autre par pensée ou par action. Et s'il reste blanc, jamais très malheureuses ne serez, car c'est un grand réconfort que l'affection d'une tendre soeur.

* * *

Les larmes séchées, elles choyèrent leur angora et le nourrirent de lait candide et de fromage blanc, croyant dans leur naïveté qu'il en conserverait mieux sa couleur. Elles se firent mille embrassements et tout autant de politesses:

— Ma chère soeur, je t'aime de tout mon coeur!

— Ma toute bonne, je ne saurais vivre sans toi!

C'était vrai; elles étaient sincères. Mais, malgré cela, voici qu'un jour elles découvrent parmi les longs poils, quelques taches brunes.

— Ce n'est pas possible! dit Sophie.

— C'est du faux! reprit Aglaé. Ou bien il aura rôdé dans l'anthracite.

Elles se mirent à frotter le chat à la benzine pour le détacher; mais ce fut sans résultat, ou pas tout à fait, cependant. Car elles se firent griffer.

Alors, elles s'accusèrent mutuellement avec quelque vivacité:

— C'est de ta faute!

— Jamais de la vie! C'est sûrement toi.

Tout à coup, Sophie jeta un cri. Au fur et à mesure qu'elles parlaient, les taches s'agrandissaient!

* * *

Aussi, elles s'arrêtèrent, se mirent à pleurer, s'embrassèrent pleines de remords et chacune battit sa coulpe:

— Hier, j'ai laissé la commode et l'armoire sans les frotter, pour que tu le fasses en rentrant. Ma soeur, je m'accuse de paresse et de mauvais vouloir...

— Tout à l'heure, j'ai pris le croûton du pain, que tu aimes bien. Ma soeur, pardon!

Elles s'accusaient avec émulation; mais leurs paroles ne faisaient pas plus d'effet que la benzine, car elles étaient dictées par la crainte plus que par le repentir. Désespérées, elles regardaient le chat qui devenait pie. A vrai dire, le mal n'était pas très grand et, à la rigueur, ce chat pouvait encore passer pour un chat blanc; mais il importait d'arrêter le mal aussitôt.

C'est pourquoi chacune se surveilla dans ses actes — et, tout naturellement, en vint à épier sa soeur.

Les regards de l'une accompagnaient les gestes de l'autre, et la méfiance planait au-dessus d'elles comme un hibou. Elles s'accablaient de prévenances et de paroles douces; mais peut-être chacune dans son coeur démentait les mots qui sortaient de ses lèvres, car il fut avéré — la concierge en témoigna — que l'angora tournait sans conteste au gris souris, ce qui, pour un chat, est très mal porté.

* * *

La vie devenait difficile: la moindre mauvaise pensée s'inscrivait aussitôt en macules indélébiles: le registre vivant s'emplissait de leurs fautes. Elles passaient leur temps à se soupçonner, et elles étaient tout près de se haïr.

Sans doute il n'est point de péché sans miséricorde, et une bonne action, un sincère regret, eussent, au moins partiellement, lavé la bête de ses souillures. Mais Sophie avait un amoureux et Aglaé en était dépourvue: ce qui n'était pas pour les rapprocher. Un jour, elles sortirent ensemble. Aglaé se para avec beaucoup de soin et frotta même ses lèvres d'une espèce de pâte, connue à cette époque et qui leur donnait un incomparable éclat. Le jeune homme était fort épris de Sophie; mais quand il vit Aglaé si pimpante, il s'amusa, en tout bien tout honneur, à la complimenter.

Comme elle portait un joli chapeau garni de poil de singe, elle montra de l'esprit, ce qui fit grand tort à sa soeur. On pourrait penser qu'elle songeait à détourner à son profit l'amoureux de Sophie: n'en croyez rien; elle ne pensait pas à ce garçon. Mais elle causa une inquiétude mortelle à sa soeur qui, en elle-même, lui souhaita de devenir un abominable laideron.

* * *

Quand elles rentrèrent, elles crurent toutes deux qu'un mauvais plaisant avait déposé sur leur lit blanc un morceau de charbon: hélas! c'est l'angora qui avait tourné au noir pour une bonne moitié de son pelage!

Elles se regardèrent sans mot dire. Sophie éclata en sanglots et Aglaé s'écria:

— Tiens, cet animal, sais-tu? il fait notre malheur! Notre mère nous a fait là un joli cadeau! Je ne sais ce qui me retient de le noyer.

Mais le chat avait levé la tête; dans l'ombre, ses prunelles étincelèrent. La jeune fille recula...

— Tais-toi, Aglaé! Tais-toi! Tu sais que sa fin serait le signal de la mort de l'une d'entre nous. Et on ne sait pas de laquelle!

— C'est bien ce qui est ennuyeux, pensa Aglaé, qui, furieuse, envoya, en imagination, sa soeur avec la bête au fond de la Seine.

Cette affreuse idée ne lui avait pas traversé l'esprit, qu'elle se mit à crier de douleur d'avoir pu l'avoir, ne fût-ce qu'un instant.

Hélas! il était trop tard! Le chat était noir, tout noir, tout noir!

Sophie, qui rêvait à son fiancé, s'éveilla en considérant Aglaé avec terreur.

— Oh! ma petite soeur! ma petite soeur! qu'elles sont heureuses celles qui héritent d'un angora noir! Qu'avons-nous fait pour être si cruellement traitées?

Mais Aglaé se rendait compte qu'elle était cause de tout le mal. elle sentit monter en elle le flot pur des grands sacrifices.

* * *

Aussi, le lendemain, comme de nouveau elle sortait avec sa soeur, l'amoureux de celle-ci et quelques amies, elle mit son plus vilain chapeau et laissa à la maison son bâton de rouge...

O miracle! le soir même, le chat était redevenu aussi blanc que son fromage à la crème: tant il est vrai que le sacrifice de sa coquetterie est un des plus grands et des plus méritoires qu'une femme puisse faire.

Gabriel MAURIERE.

SECOUONS LE JOUG

Le Comité central de l'Association catholique de la Jeunesse a réuni en volume sous le titre "Secouons le Joug" les travaux présentés au Conseil fédéral tenu à Hull. C'est le livre qu'il conviendrait à tout jeune homme de lire avant de se lancer dans la lutte contre les infiltrations étrangères. Celui qui se donnera la peine d'aller jusqu'à la dernière page trouvera sur cet important problème tout un programme raisonné, actuel et lumineux d'action canadienne.

L'A.C.J.C. a, dans les pages de ce petit volume, taillé une besogne de plusieurs années aux cercles d'études, aux jeunes gens décidés à endiguer au Canada français le flot envahisseur des infiltrations étrangères qui s'insinuent partout dans la famille et dans la société.

Il n'existe pas d'ouvrage pour faire mieux connaître et clairement voir les maux qui menacent la vie religieuse et française de nos familles et de nos cités. Lisez "Secouons le Joug" et vous ne pourrez pas ne pas être de cet avis.

En vente au Secrétariat général de l'A.C.J.C., 90, rue Saint-Jacques, bureau 701, Montréal. Prix: 55 sous franco.

ECHOS DU CONGRES EUCHARISTIQUE

LES LAICS ET LA DEVOTION AU SACREMENT DE L'EUCHARISTIE

Un remarquable discours de M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques

Voici un bref résumé du discours de M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques, au Congrès eucharistique de Québec.

L'orateur débute, fort à propos, par un Acte de Foi en la Sainte Eucharistie, tiré du "Paroissien Romain" de nos grand'mères: "Profession de foi humble, fervente et convaincue que nos ancêtres apportèrent, jadis, de France et que leurs descendants ont pleinement conservée".

Foi profonde de nos ancêtres

Cette affirmation de foi, empruntée à saint François de Sales, permet à M. Magnan de rappeler la ferme conviction de la présence réelle du Sauveur dans le Saint Sacrement, qui animait Champlain, les Récollets, les Jésuites, Marie-de-l'Incarnation, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys, Maisonneuve, Dollard, lorsque ces héros vinrent fonder et organiser la Nouvelle-France.

"C'est, s'écrie l'orateur, cette conviction profonde et inébranlable que Notre-Seigneur Jésus-Christ est réellement au Très Saint Sacrement pour l'amour des hommes, qui a fait, comme par enchantement, jaillir du sol jusque là sauvage des bords du Saint-Laurent, cette merveilleuse théorie de clochers catholiques que dressèrent nos pères partout où ils abordèrent.

"C'est l'espérance d'un clocher nouveau qui ranimait les premiers défricheurs de ce pays en s'enfonçant dans la forêt mystérieuse et immense; c'est la vue de ce clocher qui leur a fait oublier le beau ciel de France pour s'enraciner à jamais dans le sol canadien. C'est la certitude de la présence réelle de Notre-Seigneur dans le tabernacle de leur modeste église paroissiale qui leur a donné la force morale et la grandeur d'âme nécessaire pour traverser sans sombrer, les périodes les plus tourmentées de notre histoire."

Et Dieu merci, s'empresse d'ajouter M. Magnan, cette conviction demeure au plus profond de l'âme canadienne-française: le présent congrès en est une preuve éloquente.

Certes, s'il faut se réjouir du maintien de la foi chez notre peuple, il ne faut pas pour cela fermer les yeux sur les dangers qui la menacent. "Le Doute, par exemple, qui s'affirme avec netteté, même chez nous, ne permet plus aux catholiques de rester indécis: "Il faut être pour le Christ ou contre le Christ."

Et ici l'orateur, avec conviction et chaleur, dénonça le grand ennemi de notre foi catholique, le respect humain.

Le respect humain

Nous devons, certes, nous réjouir, des splendides fêtes du présent congrès. Mais ces fêtes doivent avoir un lendemain digne d'elles, où le génie du bien devrait triompher du génie du mal. "Mais cette noble résolution a un ennemi redoutable: hier, il nous raillait; aujourd'hui, il a sur les lèvres un sourire méprisant, et demain il arrêtera les tièdes, les indécis, les pusillanimes. Cet ennemi, c'est le respect humain. Il n'est pas invincible, car il est lâche comme tous les ennemis du christianisme".

Ici M. Magnan cite un trait charmant et édifiant où Berryer, répondant à Thiers, donne un noble exemple aux catholiques de tous les temps. L'orateur cite aussi Ampère, le grand Ampère, édifiant Ozanam qui le surprit dans une église de Paris, à genoux et profondément recueilli devant le Très Saint Sacrement.

Bel exemple d'un homme d'Etat canadien

L'inspecteur général tira aussi de nos annales canadiennes un autre noble exemple de foi en la présence réelle, en rappelant, d'après M. L.-O. David, que l'illustre Antoine-Norbert Morin, qui fut président de la Chambre, premier ministre et juge, faisait chaque jour sa visite au Saint Sacrement, et que, "lorsque ses collègues ne pouvaient le trouver à son travail ordinaire, ils l'envoyaient chercher à l'église."

M. Magnan souligna ce beau trait de la vie de Morin rapporté par M. L.-O. David, de la réflexion suivante: "Cet enfant illustre de Saint-Michel-de-Bellechasse, et ancien élève du Petit Séminaire de Québec, fut un dévôt au vrai sens du mot, un paroissien modèle, un habitué de l'église, un fervent de l'Eucharistie. Les fils de Voltaire ne l'intimidaient pas et jamais Morin n'abdiqua la moindre de ses convictions religieuses pour s'attirer la louange des ennemis de Dieu ou pour obtenir le certificat de largeur de vue, c'est-à-dire un certificat d'abandon des traditions religieuses de sa race, et parfois, hélas, un certificat de trahison des enseignements de l'Eglise."

Après avoir rappelé l'édifiante mémoire de Morin, M. Magnan se dit heureux de constater qu'en 1923, comme en 1840, les hommes d'Etat et les magistrats canadiens savaient, eux aussi, affirmer courageusement leur foi, par leur présence active au magnifique congrès eucharistique dont nous sommes les heureux témoins.

Rendons l'hommage dû à Dieu dans l'Eucharistie

Après cet exposé de faits, exposé vivant et prenant, M. Magnan entre dans le vif de son sujet: "Donc, mépris du respect humain et rendons partout et toujours, chaque jour si possible, l'hommage qui est dû à Dieu dans la Sainte Eucharistie."

Alors, l'orateur déroule devant l'auditoire distingué qui remplissait à déborder la salle des Promotions, le cycle de l'année liturgique, s'arrêtant aux pages nombreuses consacrées à la dévotion eucharistique.

C'est d'abord la visite quotidienne au Saint Sacrement, possible à un grand nombre de personnes dans le monde. "La visite au Saint Sacrement éclaire et épure la conscience, élargit le coeur, en bannit l'ennui, la tristesse et les vains désirs qui empoisonnent la vie."

Puis c'est la messe quotidienne, si possible. "C'est là que l'homme du monde trouve ce grand silence de l'âme, dont parle Bossuet, où tout se tait dans le ciel, dans la haute partie de notre âme."

"Mon Seigneur et mon Dieu"

M. Magnan rend aussi gloire à Pie X "qui a brisé les dernières entraves jansénistes en recommandant la communion fréquente bien faite et en ordonnant aux parents de faire communier leurs enfants dès l'âge de raison."

Gloire encore à Pie X "qui a révélé à la masse des fidèles et mis en honneur cet acte de foi sublime et à la portée des petits et des grands, que tous peuvent faire au moment de l'élévation de l'Hostie et de l'élévation du Calice, en regardant avec respect et avec amour les Saintes Espèces et en prononçant avec conviction, du fond du coeur: "Mon Seigneur et mon Dieu."

"Les regards fixés sur la blanche Hostie ou sur le Calice vermeil, quel est le chrétien qui peut rester indifférent aux bontés du Divin Maître?

"Mon Seigneur et mon Dieu", c'est l'acte de foi complet, absolu en la présence réelle; c'est la formule claire et précise de la raison et du coeur au dogme de l'Eucharistie; c'est la prière qui rapproche plus l'homme de Dieu-Créateur."

Le dimanche — Les vêpres

L'orateur rappelle ensuite la loi divine du dimanche et parle en termes émus de la grand'messe et des vêpres que couronne la Bénédiction du Saint-Sacrement:

"Les Vêpres! mot pieux et joyeux, qui nous rappellent à tous les belles années de notre enfance, où, accompagnés de nos parents, nous nous rendions à l'église le dimanche après-midi, malgré la distance, en dépit des intempéries, pour entendre la délicieuse mélodie du chant des psaumes et assister au Salut qui terminait l'office.

"Pourquoi faut-il qu'aujourd'hui tant de catholiques, de jeunes surtout, désertent les Vêpres? Dans les villes, hélas! plusieurs remplacent ce bel et réconfortant office par des sports futiles ou par le théâtre. Quelle aberration, quelle décadence!

Les dévotions eucharistiques

L'orateur, poursuivant sa thèse pratique, parle du premier vendredi du mois, des Quarante-Heures, des Heures de Garde, de l'Adoration nocturne, de l'Adoration perpétuelle.

La procession [illegible] fournit aussi à l'orateur l'occasion d'évoquer les souvenirs touchants de l'enfance. Il ne pouvait trouver meilleur interprète que le poète des "Pierres sacrées", qu'il cita avec bonheur.

Puis revenant à son "Paroissien Romain", l'orateur cite cette épître de saint Paul: "Mes frères, l'heure est venue de sortir de notre engourdissement, la nuit est avancée et le jour s'approche. Renonçons donc aux oeuvres des ténèbres et revêtons des armes de lumières. Marchons dans la droite voie."

La voix de l'orateur se fit plus grave lorsqu'il prononça lentement les paroles suivantes: "Oui, la nuit est avancée et le jour approche pour plusieurs, où ne pouvant plus aller à l'église, c'est Notre-Seigneur lui-même qui ira à eux, dans leur demeure, s'approchant du lit qu'ils ne devront quitter que pour le voyage de l'éternité.

"En cette occasion exceptionnellement solennelle, c'est encore le sacrement de l'Eucharistie qui procurera les consolations suprêmes et donnera le courage de mourir avec résignation et confiance."

Les derniers sacrements

Ici M. Magnan rappela qu'autrefois, dans nos campagnes, et même dans nos villes, tous s'agenouillaient sur le passage du prêtre "portant le Bon Dieu".

A ce sujet, il cita le grand acte de foi que fit publiquement Madame Louise de France, avant de devenir Carmélite, qui descendit un jour de son carrosse et se jeta à genoux dans la boue, au passage d'un prêtre portant le Saint Viatique.

Enfin M. Magnan termina son discours par un cri du coeur, un cri de reconnaissance. Nous lui laissons la parole:

"Au moment de la communion, le prêtre dit: "Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a faits! Je prendrai le Calice du Salut et j'invoquerai le nom du Seigneur. J'invoquerai le nom du Seigneur en chantant ses louanges, et je serai délivré de mes ennemis."

"Les fidèles aussi ont le devoir de se dire: "Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a faits?" S'ils ne peuvent, comme le prêtre, prendre dans leurs mains indignes la Sainte Hostie et le Calice du Salut, il leur reste l'incomparable privilège de participer au sacrement de l'Eucaristie, et avec les lumières de la foi y contempler et y adorer Dieu dans le plus profond de leur coeur.

"Loué soit et adoré à jamais le Très Saint Sacrement de l'Autel!"

Eamon de Valera

Londres — Eamonn de Valera et quelques autres chefs républicains irlandais seront traduits en justice dans un avenir rapproché, d'après une nouvelle du "Daily Mirror." Le journal ajoute que de Valera est continuellement transporté de prison en prison, pour rendre impossible toute tentative d'évasion.

L'araignée baromètre

Des observateurs ont constaté que, lorsqu'il doit pleuvoir ou faire du vent, l'araignée raccourcit beaucoup les derniers fils auxquels sa toile est suspendue et la laisse dans cet état tant que le temps reste variable. Si elle allonge ses fils, au contraire, c'est signe de beau temps; si elle est inactive, signe de pluie. Lorsque l'araignée travaille pendant une averse, c'est que l'ondée sera de courte durée et suivie d'un beau soleil. Enfin, si l'insecte, qui modifie toutes les vingt-quatre heures l'aspect de sa toile, fait ses changements le soir, la nuit sera calme.

GRAND FLEAU DE L'ENFANCE: LES CINEMAS

Quelques statistiques-résultats d'une enquête

Les parents ne sauraient jamais trop se mettre en garde contre "les fameuses vues animées" ou cinémas. Car leurs enfants ne trouveront là qu'affaiblissement moral et physique.

D'abord l'affaiblissement moral.

De fait, ce ne seront sûrement pas les représentations fantastiques d'amour exalté et de divorce approuvé, ou les scandaleuses toilette des héroïnes de théâtres et les bouffonneries stupides d'un Charlie Chaplin, qui formeront le caractère de l'enfant et lui "mettront du plomb dans la tête".

L'imagination du cher petit, par suite des représentations cinématographiques, ne se remplira que d'images de "cow-boys", de cambriolages, d'assassinats, de coups de pistolets et de récits extravagants.

Rien de pratique dans ces vues. Mais toujours et partout, de la pure fiction. C'est ainsi que l'enfant éprouvera peu à peu un souverain mépris pour la réalité et deviendra épris d'aventures et de chimères.

Sa candeur enfantine sera remplacée bientôt par le désenchantement d'un homme âgé. Plus tard les joies légitimes du foyer ne lui diront plus rien.

Malheureusement, les "vues animées", non seulement manquent de sens pratique, mais aussi et surtout, elles offrent de grands dangers de perdition pour les âmes.

La fin obtenue est toujours en proportion des moyens employés.

Comment alors aurons-nous une jeunesse chrétienne et exemplaire, si elle est formée dans ces écoles de vices et de dégradation?

Nous ne parlons pas à la légère. A ceux qui désirent des preuves, nous leur conseillons de lire les statistiques suivantes, ainsi que les témoignages très éloquents par eux-mêmes, que nous empruntons à l'excellente brochure de M. Euclide Lefebvre, intitulée: "Le Cinéma corrupteur". Il s'agit d'une enquête générale dans les salles de cinémas de Québec, faite par l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française:

"Comme les enquêteurs étaient nombreux, chaque théâtre put être visité plusieurs fois et le nombre de vues examinées s'éleva à 284.

Elles ont été ainsi classées:

Scènes immorales	448
Scènes antireligieuses	6
Scènes antisociales	93
Scènes contre le bon goût	113
Scènes inoffensives	50
Scènes instructives	22

Ces grandes catégories se subdivisent ainsi:

Amour libre, 58; concubinage, 3; adultère, 6; adultère justifié, 4; divorce, 5; mariage malheureux, 24; séduction et tentative de séduction, 28; rapt et tentative de rapt, 48; mariage ridiculisé, 10; passion justifiée, 11; mauvaises filles et actrices données comme héroïnes, 28; scènes de mauvais lieux, 28; scènes de "bars", 29; scènes d'ivrognerie sans but antialcoolique, 28; bagarres au revolver, 2; meurtres, 59; suicides, 8; vols de grand chemin, 45; montrer comment voler, 2; montrer comment éviter la justice, 5; incendie criminel, 6, crimes impunis, 2; religion catholique ou protestante moquée, 5; histoire faussée, 1; parents joués, 34; patrons méprisés, 6; maîtres moqués, 7; grève injuste, 1; autorité civile moquée, 10; justice attaquée, 1; magistrature bafouée, 1; police bafouée, 22, bouffonneries absurdes, 113.

Deuxièmement, pour Montréal

Une enquête du même genre eu lieu dans notre métropole grâce à l'initiative de la "Ligue des Retraitants".

En voici le rapport:

Dans les trente-trois théâtres présentement visités, on a remarqué:

Scènes immorales	110
Scènes antireligieuses	6
Scènes antisociales	16
Scènes antinationales	9
Scènes contre le bon goût	15
Scènes inoffensives et instructives	10

LA GRAPHOLOGIE

Un jour, une jeune fille reçut, tracés à la main, des vers d'un jeune homme, poète par amour, qui désirait l'épouser.

Elle aurait dû apporter ces vers à un expert poète qui l'aurait rassurée et lui aurait dit:

— Epousez-le. C'est un travers qui passera.

Non. Elle se rendit chez un graphologue.

Celui-ci découvrit dans l'écriture les pires défauts: brutal, débauché, joueur.

Elle signifia à son poète qu'il ait à perdre tout espoir.

Trois mois après, elle convola avec un commis.

Deux jours plus tard, elle apprit de son mari qu'il était l'ami intime du poète éconduit.

— Vous rappelez-vous, dit-il, un sonnet d'une cinquantaine de vers qu'il vous avait envoyé?...

— Oui.

— C'est moi qui l'avait écrit. Il s'était luxé le poignet et me l'avait dicté.

Elle s'évanouit dans un grand cri.

Ca n'empêcha pas qu'elle fut très heureuse en ménage avec le garçon le moins brutal, le moins débauché qui fût, et qui ne jouait jamais.

Feuilleton de "La Liberté"

MON MARI

par Jules Pravieux

Numéro 7

[illegible] de parents pauvres mais [illegible]. Hortense Lavoine protestait par sa vie toute de probité contre les lois farouches de l'hérédité. Elle était comme le chien de garde de la famille et, depuis vingt-deux ans qu'elle [illegible], défendant âprement les intérêts de la maison, discutant avec âpreté le prix des denrées au marché, refusant le sou du franc. Veuve, sans enfants, sans parents, elle considérait notre famille comme la sienne. Elle s'était vu, dans le temps, une fortune que son mari avait dévorée. Elle avait perdu un fils unique encore enfant et [illegible] d'autres, la [illegible]. Son geste brusque, sa parole primesautière et souvent agressive [illegible] tendresse qui [illegible] sur toutes les misères, avait une larme pour tous les malheurs. Sa bonté, [illegible], compliquait [illegible] d'alcoolisme. Elle ne tremblait jamais devant un verre de [illegible] "réconfort" d'eau-de-vie. Aussi, après vous avoir fait le récit des infortunes de sa vie, elle omettait rarement de demander du réconfort à la bouteille de marc qui se trouvait dans l'armoire de la cuisine: c'était ce qu'elle appelait "prendre une petite consolation". A voir l'évidente complaisance qu'elle mettait à vous conter ses malheurs, on pouvait se demander si Hortense ne se donnait pas là un prétexte à prendre un peu plus souvent une dose un peu plus forte de "consolation". Elle arrosait ponctuellement ses chagrins, sans doute pour les faire reverdir. On oublie si vite! Au demeurant, c'était pour moi une confidente, une amie et qui savait, comme pas une, répandre sur vos tristesses, en guise de baume, quelque bonne vieille maxime de sagesse populaire qui vous infusait la résignation sous une forme assimilable, quelque dicton démodé qu'elle appliquait, d'une main ferme, sur votre peine, comme un cataplasme.

Dans mes moments d'abattement, de désarroi, j'avais toujours recours à elle. Je l'appelai. Elle accourut.

— Eh bien, me dit-elle en entrant dans la chambre, as-tu vu les trigandes?

— Hélas!

— Et la Pigonneau! N'est-ce pas qu'elle est dégoûtante à voir?

— Il paraît pourtant qu'elle a été jolie!

— Ça, c'est vrai, mais qu'est-ce que ça fait, pas à cet âge-là! Moi qui te parle...

— Oui, mais on dit qu'elle avait un corps de marbre.

— Oh! ça, déclara Hortense péremptoirement, c'est pas vrai! Si elle avait été en marbre, elle est assez rapace, elle se serait vendue à un marbrier pour qu'il en fasse *quelque chose*!

— Une cheminée?

— Dame, c'est une idée! On y aurait accroché les pincettes!

— Pourquoi me parles-tu constamment de cette femme-là? Elle m'intéresse si peu!

— Pour que tu te défies d'elle! Retiens bien ce que je te dis, tout le mal qu'elle pourra te faire, elle te le fera avec l'aide des vieilles trigandes. Tu verras. [illegible], tu es jolie, elle est jalouse de toi!

— A son âge, Hortense?

— Oui, oui, à son âge! Elle a ça dans le sang! Tu es jeune, tu es jolie, elle est vieille, elle est laide: elle ne te pardonnera pas ça! Elle te jalouse!

— Je ne puis le croire, Hortense, ses passions se sont calmées.

— Ah! que nenni! Rappelle-toi ce que disait défunt mon homme: "Avec du gosier de facteur et de la jalousie de femme, on ferait des souliers comme il n'y en a pas: le gosier de facteur ne prend jamais l'eau, la jalousie de femme ne s'use jamais". La Pigonneau est mangée d'envie dans le dedans. Et puis, Mme Duménil doit te laisser son saint-frusquin: voilà ce que la Pigonneau te pardonnera encore moins que ta jeunesse! Tu sais qu'elle guigne la succession de tous les gens qui n'ont point d'enfants. Elle les cajole, elle les entortille. Quand elle voit qu'elle ne peut pas les attraper, elle s'arrange pour avoir un cadeau dans le testament, un bout de succession: elle s'en contente, faute de mieux.

— Une ramasseuse de magots, quoi!

— Si tu veux, reprit Hortense. Des épluchures de testament; ça lui suffit, mais il lui faut *quelque chose*! Du reste, elle vit d'épluchures ce monde-là, comme les lapins! Tu connais ses manigances, à la directrice des mères trigandes. Elle traite de cousins et de cousines tous les gens riches de la région qui se trouvent un beau jour sans héritiers. Les cousins! Elle les ramasse par pelletées, un peu partout pourvu qu'ils soient cossus et que les écus sonnent dans leur poche! Des gens qu'elle n'a seulement jamais vus, c'est ses parents! Le cousinage, ça la prend comme la colique. A force de menteries et d'*embrouillaminis*, elle arrive à leur prouver qu'elle est de leur sang. Mme Duménil qui est si riche est sa cousine, sa bonne cousine. D'où ça lui vient, le cousinage? On n'en sait rien! Ça remonte au père Adam, pour le moins! De la cousine, je te lui en donnerais à la Pigonneau! Je ne lui sais qu'un cousin, mais un vrai, c'est le diable! Mais je suis sûre qu'elle lui en veut, à ce diable, parce que, jusqu'ici, elle n'a pu lui faire donner sa fourche qu'on dit qu'est en or!... Ah! ma biche, continua Hortense s'exaltant de plus en plus, elle guette l'avoir de Mme Duménil et je suis sûre que dans sa cervelle elle sait déjà ce qu'elle va faire de tout cet argent-là, mais comme on dit, lorsqu'on compte sur les sabots d'un mort pour aller à la foire, on court risque de ne jamais vendre ses cochons! Ah! elle t'en fera voir de toutes couleurs! Si elle le peut, elle forcera Mme Duménil à te déshériter!

— Hortense, déclarai-je, de l'argent, je m'en moque!

— Mais qu'est-ce que tu veux?

— Ce que je veux! ma pauvre Hortense, ce que je veux!... Désiré ne m'aime pas!

— C'est peut-être vrai, d'une certaine façon. Depuis que vous êtes revenus de Suisse, je vous surveille. Et je ne vous trouve jamais à vous embrasser dans les coins... Pourtant, faut s'embrasser dans les coins... Pourtant, faut s'embrasser dans les commencements, parce qu'après, on n'a pas le temps, et puis le goût n'y est plus! Tu sais, le mariage, c'est l'éteignoir de l'amour!

— Tu es consolante!

— Bah! ma biche, fit Hortense se dirigeant vers la porte, ça s'arrangera toujours avec les parents de la fille!

C'était là une des expressions familières à Hortense qui professait que dans cette vie tout lasse, tout passe, tout casse, que tout, en fin de compte, finit par s'arranger et par allusion aux pourparlers qui précèdent les mariages, elle enveloppait sa pensée dans cette formule: "Ça s'arrangera toujours avec les parents de la fille!"

Ah! je n'étais pas en goût d'exprimer le suc de cette philosophie! "Non, non, pensai-je, ma bonne Hortense, il est des déceptions dont on ne se guérit jamais, des désillusions dont on souffre jusqu'à la mort! N'être pas aimée, adorée, ne pas connaître la grande tendresse, comme les autres, comme Mme du Fureau, comme toutes ces héroïnes de roman dont ma tête était pleine! Une femme ne se résigne pas à tant d'infortune. Etais-je aimée, moi? Avais-je seulement un mari? Désiré? Sa maman me l'avait prêté en me recommandant de ne pas le laisser abîmer. Etait-ce là cette grande passion qui était le rêve de ma vie? Non, non, vertueuse Hortense, ça ne s'arrange pas toujours avec les parents de la fille!"

IV

Nous n'étions pas mariés depuis deux mois, installés à la Vignonnerie depuis cinq semaines, qu'il parut manifeste que belle-maman et moi nous étions chargées d'électricité de même nom: comme ces petites balles de sureau qu'on nous montrait au cours de physique, qui se fuient et se renvoient l'une l'autre, rageusement, nous nous repoussions. Au premier contact d'entre elle et moi, c'était des éclairs, ou pour parler plus posément, c'était du "raffut", comme disait si tristement ce bon Désiré.

Ah! c'est qu'en mariant son fils unique, Mme Langlois n'avait pas abdiqué la couronne et renoncé à la souveraineté! De la cave au grenier, du salon à la basse-cour, elle gouvernait tout despotiquement, jusqu'au fourneau de la cuisine qui ne ronflait que sur son ordre, jusqu'aux casseroles dont les plus orgueilleuses comme les plus humbles lui étaient soumises. Le chien de la maison, Médor, lui devait l'hommage du serf à son seigneur. Il eût fait beau voir que cet animal fût venu, un matin, me saluer, moi la première, d'un remuement de queue! Il eût été impitoyablement renvoyé à sa niche et privé de dessert. Le seul Désiré avait le droit de braver cette tyrannie, mais il n'y songeait point. Jamais il ne mettait d'entraves à l'absolutisme de madame mère. Au contraire.

Avec moi, Mme Langlois prenait de hauts airs de protection, de tutelle. Mon éducation était à refaire. Elle voulait me refondre, me remonter. Elle m'enseignait la tenue d'une maison, l'art de parler aux domestiques, vous savez, la prière à coups de fusils, pan! pan! pan! A tout instant, c'étaient des: "Apprenez, Germaine, que... Faites bien attention à ceci. Prenez bien garde à cela..." Et de pleuvoir les recommandations, les conseils, les ordres. Si je n'obéisais pas ponctuellement, si je faisais montre de quelque indépendance, c'étaient des mines choquées, des comparaisons avec le temps passé où les jeunes femmes étaient des anges, paraît-il. A la moindre résistance de ma part, Mme Langlois ne manquait pas de gémir: "De mon temps, les jeunes femmes..." ce qui m'obligea de lui demander un jour: "A quel âge naissait-on, de votre temps, maman?"

Trop évidemment, elle rêvait de me pétrir: elle voulait former le vase. Eh bien, non, cela ne serait pas! Je me refusais à être la glaise molle aux mains de Mme Langlois. Et quelles formes, grands dieux! m'eût-elle donc données? Celles d'une cruche! Une bonne petite cruche pleine de soumission, ce vin que les mamans de nos maris lampent si délicieusement. Non, non, je ne serai pas le joli cruchon empli du vin de belles-mères!

Je dois dire que, dans les commencements, nous avions l'une pour l'une pour l'autre des égards. On ne s'aimait pas, — c'est, du reste, contraire à l'usage — mais il nous déplaisait de le laisser voir. Nous nous faisions les ongles comme les chats qui se préparent à la bataille. On se mordait avec des mots aimables et cérémonieux. Elle se croyait forcée parfois de se montrer douce et même câline avec moi. Lorsqu'elle m'empoisonnait de ses tendresses, je l'étouffais de mes respects.

Ce furent tout d'abord quelques désaccords bénins, des "bisbilles", puis la situation devint grave. Je le proclame ici: c'est belle-maman qui a commencé!

Mon amie Claire Thory, celle-là même qui, par tous les temps, faisait la chasse aux maris, m'avait donné en cadeau de noces une magnifique potiche. Elle était mon bien, n'est-ce pas? Et j'avais le droit de la placer où bon me semblait! Ce que je fis. Je la posai sur une colonne d'onyx, dans le salon, et j'admirai l'effet produit. Comme les tons ressortaient bien! Comme toutes ses nuances s'harmonisaient avec la draperie du piano! J'étais contente de Claire, de ma potiche, de moi aussi. Hélas! j'avais omis de demander l'autorisation du gouvernement! Et un gouvernement, que ce soit une république comme à Paris, que ce soit une monarchie absolue comme à la Vignonnerie, n'aime point qu'on l'ignore.

Le châtiment ne se fit pas attendre. Le lendemain, en entrant au salon, je ne vis plus ma potiche sur son support. Je la trouvai bientôt reléguée ignominieusement dans le couloir, sur le coffre à bois. Pas un instant, je ne me demandai d'où partait le coup. Seule, belle-maman était capable d'avoir commis pareil forfait. Si j'en eusse douté moindrement, la physionomie de Mme Langlois, durant le déjeuner, eût suffi à m'édifier pleinement. Je l'observais. Son oeil, lorsqu'il se posait sur moi, avait de ces phosphorescences! Parfois aussi, elle souriait en me regardant de ce sourire spécial aux belles-mères et aux crocodiles: je voyais luire ses dents trop neuves qui lui ont coûté si cher et qui ressemblent aux touches de mon piano de poupée. (Pas de danger que l'idée me vînt d'y promener mes doigts, j'aurais eu trop peur de me faire mordre!) Je compris que la maman de Désiré dégustait une vengeance.

Je ne suis pas femme à subir les caprices d'un pouvoir despotique, fût-ce celui d'une belle-mère! Au sortir de table, je replaçai la potiche au salon, sur son support. Deux heures après, comme je descendais de ma chambre pour aller au jardin, je la retrouvai sur le coffre à bois, dans l'antichambre. Immédiatement, je la remis à sa vraie place, c'est-à-dire à l'endroit où j'avais décidé qu'elle serait. Evidemment, cette potiche ne se promenait pas ainsi de l'antichambre au salon de son plein gré et uniquement pour me narguer. Je ne pouvais pas admettre que ces voyages aller et retour se continuassent longtemps. Je voulais une explication. Je la provoquai le soir même, pendant le dîner.

— Maman, demandai-je, est-ce que les potiches en grès dammé vous incommodent?

Mme Langlois eut son sourire pointu:

— Pas précisément, fit-elle, mais vous auriez pu me demander mon agrément, c'était bien le moins!

— Cette potiche était à moi! répliquai-je.

— Oui, mais je suis ici chez moi! proféra belle-maman toute prête à monter sur ses ergots.

Le grand mot de la situation était lâché! Belle-maman était chez elle!

— C'est vrai, dis-je, moi je suis une étrangère ici!

— Non, fit Mme Langlois, pas une étrangère, puisque vous êtes dans la maison de la mère de votre mari!

— Où je n'ai qu'un seul droit, celui de souffrir!

La Providence a donné à toutes les créatures les moyens de se défendre, à l'homme ses poings, à l'éléphant sa trompe, au chien ses crocs, au chat ses griffes, à la femme ses larmes. C'est un don heureux de sa nature de pouvoir, lorsqu'elle juge bon de se défendre, se tirer à volonté de l'eau des yeux.

Vienne l'heure où elle doit lutter contre la force ou la brutalité, la femme ouvre ses glandes lacrymales et de limpides ruisselets sillonnent sa figure qui se pare d'un charme douloureux, d'une grâce attendrissante.

— Je suis très malheureuse, dis-je, baissant la tête sur mon assiette.

Mes larmes coulaient; descendant le long de mes joues, elles tombaient en larges gouttes sur la nappe blanche. Je ne faisais aucun effort pour les contenir. Bien mieux: je les invitais plutôt à sortir, en m'exaltant l'imagination par un retour sur mes déboires passés et mes tristesses présentes. Je voulais apitoyer mon mari, l'obliger à me plaindre, à prendre parti pour moi.

— Mon Dieu! fit, d'une voix douce, Désiré qui, jusque-là, était resté silencieux, pourquoi se faire du tourment pour une niaiserie de ce genre?

Cette parole assez tiède de commisération ne pouvait me satisfaire. Je voulais mieux.

— Oh! que je suis malheureuse! renchéris-je, me prenant la tête dans les mains et tandis qu'une crise subite venait enfler les ruisseaux qui sortaient de mes yeux. C'était l'inondation de la désolation.

Brusquement, je quittai la table et m'enfuis au salon: là, je m'écroulai dans un fauteuil à côté de ma potiche. Désiré ne tarda pas à m'y rejoindre.

— Ma chérie, fit-il, je te promets qu'on laissera ta potiche où tu l'as placée!

"Ma chérie"! Il avait dit: "Ma chérie"! Oh! potiche bien aimée qui me valait un tel bonheur! Je dus me contenir pour ne pas sauter au cou de Désiré. A travers mes larmes, je regardais tour à tour mon mari et la potiche. J'avais envie de les embrasser tous les deux à la fois, de les presser sur mon coeur. Je ne savais par qui ou par quoi commencer.

— C'est bien vrai, lui demandai-je, que ma potiche restera au salon?

— C'est entendu, fit-il, puisque je te le dis!

Je voulus l'entraîner au jardin, dans la crainte où j'étais que sa mère ne le fit revenir sur ses bonnes dispositions. La petite victoire que je venais de remporter m'était trop précieuse pour que je voulusse en perdre le profit. Désiré fit ses objections:

— Mais, maman est bien triste, elle aussi! Il faut que j'aille la consoler, la rassurer.

Il me quitta. J'étais désespérée.

— Oh! que c'est bien les hommes, me dis-je. Ils vont à la guerre et s'y battent comme des lions; ils sont lâches devant une femme. Désiré n'a que le courage physique le plus banal, le plus commun, au moins dans leur sexe!

Il arriva ce que j'avais prévu, ce qui arrive en pareil cas depuis le commencement des temps, ce qui arrivera jusqu'à la consommation des siècles.

Une heure après, je le vis revenir, tête basse, l'air malheureux.

— Cette pauvre maman, dit-il timidement, souffre beaucoup. Elle voudrait bien te faire plaisir, mais vraiment y tiens-tu tant que cela, à voir ta potiche dans le salon?

— Si j'y tiens? Autant qu'à la vie!

— C'est de l'enfantillage, dit Désiré. On ne peut vivre en famille, si on ne sait pas faire de concessions.

— Que ta mère commence! Elle me doit l'exemple.

— Mais enfin, reprit Désiré, ce n'est pas à elle à céder! C'est ma mère. C'est notre mère. Et elle est chez elle, après tout!

Ah! comme je reconnaissais bien là, à leur tournure, à leur mauvais air, les arguments de belle-maman qu'elle n'avait pas eu grand'peine à inculquer à son fils. Il les admettait maintenant, les faisait siens! J'étais battue! Je le compris si bien que je n'insistai pas, résolue pourtant à défendre mon droit contre mon mari, contre sa mère, contre l'univers!

Le lendemain matin, comme je descendais de ma chambre, je trouvai ma potiche cassée en cent morceaux, vers le coffre à bois.

— C'est elle qui a fait le coup! me dis-je sans une seconde d'hésitation.

Et je me mis à crier:

— C'est honteux! C'est abominable! C'est lâche!

Comme personne n'avait paru s'émouvoir, comme tout restait calme, dans la maison, je repris d'une voix que la colère exaltait:

— C'est honteux! C'est lâche! C'est une infamie!

Cette fois, j'avais été entendue. Des portes s'ouvraient. Des pas couraient précipitamment sur le parquet.

Bientôt, belle-maman que mes protestations avaient surprise à sa toilette, tonitruait dans les hauteurs.

— Mais qu'y a-t-il? lança-t-elle du premier étage. Mais qu'est-ce que c'est? Ce vacarme, chez moi! chez moi! chez moi!

Je clamai de plus belle:

— C'est lâche! C'est honteux! C'est apache!

Mme Langlois parut en peignoir de soie mauve. Je la fusillai du regard:

— Voilà votre oeuvre! dis-je, lui montrant les débris de la potiche. Je retourne chez mon père!...

Belle-maman offrit à mes regards un visage surpris, indigné, et si elle ne grinça pas des dents, c'est qu'elle n'avait pas eu le temps de mettre son râtelier.

— Germaine, dit-elle, je ne m'abaisserai pas à me laver d'une pareille accusation!

— Eh bien, lavez-vous, lui criai-je, je le veux!

— Non, Germaine, je croirais vous faire injure! Je vous déclare simplement que ce n'est point moi qui ai cassé cette potiche. M'accuser d'une pareille infamie! Oh! c'est trop fort!

Elle avait vraiment l'accent de l'innocence qui se débat contre une injuste accusation. J'eus comme l'impression qu'elle disait vrai, mais comme je goûtai je ne sais quelle âpre joie à la croire coupable, je ne voulus rien entendre.

— Et si ce n'est pas vous, m'écriai-je, qui donc ce serait? Celui-là a fait le crime à qui le crime profite; tout le monde sait ça!

— C'est affreux, dit belle-maman à qui l'indignation serrait la gorge. Et prouvez-moi donc que c'est moi!

— Et prouvez-moi donc que ce n'est pas vous!

Désiré, qui rentrait du jardin, comprit qu'il tombait en plein orage, et il ne redoutait rien tant que les éclats des querelles domestiques.

— Du raffut, dit-il. Je me sauve!

Il fit mine de reprendre la porte.

— Désiré, lui dis-je, reste! Il se passe ici des choses abominables!

Et d'un geste, je lui montrai les débris de la potiche épars sur le pavé.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

SACRE-COEUR

Exercices du mois du Saint Rosaire tous les soirs à 7 h. 45. Cette semaine la chorale de l'école fera les frais du chant.

* * *

Mardi, 9 octobre, grande partie de cartes donnée par les enfants de l'école du Sacré-Coeur. Jolis prix, programme musical captivant et goûter au gâteau. Cette partie continuera la série commencée qui se terminera à Noël. Les prix de la série seront un $10 en or pour dames et un $10 en or pour messieurs.

* * *

A la réunion des membres de la commission paroissiale et scolaire, M. Philibert L'Heureux a été choisi comme président en remplacement du regretté M. Jules Collen. Les représentants civils de la paroisse sont M. Philibert L'Heureux et M. J.-H.-N. Leveillé.

* * *

Vendredi soir à 8 h. 30 les membres de la chorale sont cordialement invités à la répétition de chant en vue de préparer une nouvelle messe pour Noël; M. le directeur J.-A. Hébert accueillera avec joie les demoiselles, les dames et les messieurs qui désireront se joindre à la chorale.

* * *

La Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg adressera à tous les paroissiens une lettre demandant la bienveillante coopération de tous pour le grand bazar qui aura lieu du 14 au 20 novembre. Les demoiselles et les dames ont déjà répondu à l'appel de la société et font un travail qui donne beaucoup à espérer.

* * *

Mariage — Lundi, à 3 h. 30, M. Jean-Baptiste Prud'homme, frère de M. Napoléon Prud'homme, barbier, et Mlle Valérie Morrisson. M. et Mme Napoléon Prud'homme leur servaient de témoins. L'heureux couple part pour établir son domicile à Los Angeles, Cal.

* * *

Décès — Mlle Melvina Perreault, décédée à l'âge de 48 ans. Elle était la nièce de M. J.-W. Robert. Le service a eu lieu mercredi le 26 au Sacré-Coeur. Le Père curé a fait la levée du corps. Le célébrant a été le Père Cyrille Pilon, assisté de M. le curé Lizotte, de Keewatin, et du Père Joseph Chaumont.

* * *

Baptême — Marie-Louise-Mona Thibeault, née le 19 septembre, baptisée le 25 septembre, enfant de M. et Mme R. Thibault. La marraine, Marie-Louise Tremblay, représentée par Mme Caroline Dion.

SERVICE POSTAL

Comment le public peut coopérer à son amélioration

Avez-vous pensé quelquefois aux heures de travail qui se passent journellement dans un bureau de poste et aux mille choses auxquelles on doit penser, et qu'il faut faire vite et bien pour que vous ayez le bon service que vous vous attendez à recevoir? Vous pouvez aider au bureau de poste de différentes manières à vous donner ce service et sans que cela vous cause la moindre incommodité. Voici une liste de moyens que vous pouvez employer et qui feront disparaître les rides du front du maître ou de la maîtresse de poste.

1o S'il y a une case vacante au bureau de poste, louez-la. Le coût est d'environ quinze sous par mois. Si votre temps vaut quelque chose, vous épargnerez de l'argent à ne pas attendre vos correspondances au guichet.

2o Mettez le numéro de votre case sur toutes les lettres que vous écrivez ou si vous habitez la ville, le nom de votre rue. Il y a nombre de Dupuis, Dupont, Durand partout, et vous n'aimez pas qu'une autre personne ouvre vos lettres.

3o Si vos enfants viennent chercher vos correspondances, qu'un seul vienne. Il n'est pas nécessaire que tous les membres de la famille se présentent l'un après l'autre.

4o Si vous faites une commande à une maison d'expédition (Mail Order House) n'espérez pas recevoir votre colis le lendemain matin. Donnez-lui le temps nécessaire. Lorsque le colis arrivera, le maître de poste vous le donnera, il ne veut pas le garder. Il est inutile de demander quatre ou cinq fois si votre commande est arrivée.

5o Ne priez pas le maître de poste de ne pas donner vos correspondances à un autre qu'à vous-même. Les employés des postes n'ont que des cerveaux humains. Louez une case et gardez-en la clef vous-même.

6o N'envoyez jamais un colis par la poste sans l'assurer. Trois sous l'assureront si la valeur déclarée est de cinq dollars et au-dessous ,et il faudrait que ce soit un paquet bien peu important pour ne pas valoir un risque de trois sous.

7o Ecrivez votre nom et votre adresse à l'angle gauche supérieur et apposez le timbre à l'angle droit supérieur de chaque lettre que vous écrivez. C'est encore mieux d'employer des enveloppes timbrées portant le numéro de votre case.

8o N'envoyez pas d'argent dans une lettre: achetez un mandat-poste ou un bon de poste, car si le mandat ou le bon se perdent, l'administration de la poste se fera un plaisir de vous en donner un duplicata; et un bon employé ne sera pas soupçonné de l'avoir volé. S'il faut absolument inclure l'argent alors faites recommander la lettre.

9o N'affranchisez pas vos lettres avec des timbres d'accise.

10o Quand vous avez des timbres en votre posession depuis quelques jours, ne venez pas demander qu'on vous les échange pour d'autres d'une autre catégorie; c'est contre les règles de l'hygiène.

11o Emballez vos colis convenablement, écrivez l'adresse à l'encre, employez du papier d'emballage épais et de la bonne ficelle.

12o Achetez vos timbres-poste au bureau local. La rénumération du maître de poste dépend de sa vente de timbres et plus vous achetez de timbres de lui, meilleur est le service qu'il peut vous donner.

13o Ne grognez pas à cause des règlements; ils sont faits à votre profit et pour vous protéger. Ce n'est pas votre maître de poste local qui les a faits, il ne fait que son devoir en les exécutant strictement. Tâchez de lui aider à les exécuter correctement et de rendre les choses plus agréables pour tout le monde.

14o Si vous oubliez de faire vos opérations postales entre huit heures du matin et sept heures du soir, ne dérangez pas les employés de la poste pour obtenir vos correspondances ou vous faire délivrer un mandat-poste en dehors des heures règlementaires. Ils ont droit à un peu de repos et les gens qui ont le meilleur tempérament du monde sont quelquefois sujets à être brusques.

A. G.

Cours d'hiver au Collège d'Agriculture

Les cours d'hiver au Collège d'Agriculture ouvriront le 23 octobre. Ils ont été ordonnés de façon à les rendre le plus attrayants et utiles possibles aux jeunes cultivateurs. Le programme comprend les sujets suivants: bétail, nourriture, soins et appéciation; travaux de charpente et de forge; comptabilité agricole, arithmétique et anglais.

Aux jeunes filles de la ville et de la campagne, on donne des leçons de couture, de modes, de cuisine, de soins à donner aux malades à la maison, d'anglais et de musique.

Ces cours commenceront en même temps et dureront jusqu'à la fin de mars. Ils sont ouverts à tous les étudiants au-dessus de 16 ans ayant une instruction ordinaire. Ceux qui suivent ces cours pour obtenir des degrés doivent s'inscrire une semaine à l'avance.

* * *

M. le sénateur Dessaulles a 96 ans

Saint-Hyacinthe — M. le sénateur Georges-Casimir Dessaulles a célébré le 28 septembre son 96me anniversaire de naissance, étant né le 28 septembre 1927. M. Dessaulles est actuellement le doyen d'âge au Sénat canadien. Il a passé toute sa vie à Saint-Hyacinthe et jouit encore actuellement d'une santé excellente.

Beaucoup d'immigrants dans le mois d'août

Montréal — Août a été le mois le plus fort qu'ait eu le Canada pour l'immigration depuis quelque temps. Le nombre des immigrants arrivés à Québec de la Grande-Bretagne et des centres européens au cours du mois s'élève à plus de 16,000. Des Etats-Unis il est venu 2,692 personnes. Cinquante pour cent de ces nouveau-venus étaient des fermiers et la grande majorité d'entre eux s'est dirigée vers l'Ouest.

Il y a officiellement 386,000 communistes en Russie

D'après les "Izvestia", le nombre de délégués au dernier (douzième) Congrès du parti communiste était de 408. De plus, 417 communistes assistaient au Congrès avec voix consultative.

Puisque chaque délégué représentait un certain nombre de membres du parti, il est facile d'établir comment les communistes sont actuellement répartis sur le territoire russe. Moscou et Pétrograd ont plus du quart de tous les bolchevikş, environ 112,000; l'Ukraine, environ 52,000; les républiques autonomes, 21,000; l'armée rouge, 13,500.

Le nombre total des communistes est d'environ 386,000.

Et ces 386,000 bolcheviks, commandés par une centaine de Juifs, font marcher par la terreur 150 millions d'hommes.

Le consul de Grèce au Canada

Montréal — M. A.-G. Macheras, consul général de Grèce à Montréal, s'embarquera dans quelques jours pour retourner définitivement dans son pays. Son gouvernement trouve trop onéreux le maintien de ce poste. Un Canadien français remplacera à titre honoraire le consul en partance.

Régénération des vieux journaux

La question du papier est d'une importance considérable dans la vie moderne. La presse quotidienne consomme des quantités fantastiques de papier, et, à ce titre, est en partie responsable de la destruction rapide des forêts du monde entier.

Les Etats-Unis avaient des ressources de bois qu'on pouvait, il y a un siècle, croire inépuisables. Et cependant, les forêts du Nouveau-Monde sont aujourd'hui menacées d'un anéantissement complet. On s'émeut, on reboise en toute hâte. En attendant, il est de toute nécessité de réduire le gaspillage du papier. Dans ce but, un laboratoire des Etats-Unis s'est livré à des essais de régénération des vieux journaux.

Le procédé suivant a donné satisfaction: l'encre d'imprimerie est enlevée au moyen d'une argile particulière qu'on trouve en abondance dans le Wyoming. Cette argile dissout l'encre et laisse le papier complètement net. Une installation actuellement en activité a nettoyé par ce procédé plus de 2 millions de kilos de papier journal, qui peut être réutilisé sans avoir perdu ses qualités.

Le prix du traitement régénérateur est peu élevé, donc pratique. On espère récupérer annuellement par ce procédé plus de 2 millions de tonnes de papier journal.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.